





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-481**

Séance publique du

13 décembre 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20231213- lmc1249341-DE-1-1
Date de signature : 15/12/2023
Date de réception : vendredi 15 décembre 2023
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : SEMEPA - RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2022

Le 13 décembre 2023 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 07 décembre 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Brigitte DEVESA à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Elisabeth HUARD à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Perrine MEGGIATO à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Monsieur Philippe KLEIN, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Dominique AUGÉY, Madame Laure SCANDOLERA à Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Françoise TERME à Madame Fabienne VINCENTI.

Excusés sans pouvoir :

Madame Laurence ANGELETTI, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Alain PARRA.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Jean-François DUBOST donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET
URBANISME

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DÉCEMBRE 2023

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François DUBOST

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : SEMEPA - RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2022- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La « SEMEPA » dispose d'un capital de 5 025 000 € détenu majoritairement par la Commune d'Aix-en-Provence (52,74 %).

Cette société intervient dans le domaine de l'aménagement : elle gère la ZAC du parc de la Duranne par le biais d'une concession d'aménagement conclue avec la Ville d'Aix-en-Provence en 2016.

Pour rappel, jusqu'au 29 juin 2023, elle était concessionnaire, par la voie d'une délégation de service public, du stationnement public sur le territoire de la Ville d'Aix-en-Provence ainsi que de la gestion du parking « Rotonde », la compétence des parcs de stationnement ayant été transférée à la Métropole Aix-Marseille-Provence en 2018.

Conformément à l'article L.1524-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, « lorsqu'une société d'économie mixte locale exerce, pour le compte d'une collectivité territoriale ou d'un groupement, des prérogatives de puissance publique, elle établit chaque année un rapport spécial sur les conditions de leur exercice qui est présenté à l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et est adressé au représentant de l'Etat dans le département. »

De plus, les dispositions du 14ème alinéa de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient désormais, à compter du 1^{er} août 2022, que « les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance ».

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 19 avril 2023 pour approuver le projet de rapport d'activité à présenter à l'Assemblée Générale qui l'a elle-même validé lors de la réunion du 28 juin 2023.

Aussi, j'ai l'honneur de vous présenter, ci-après, le rapport qui nous est soumis par les représentants de la Ville d'Aix-en-Provence au Conseil d'Administration de la SEMEPA pour l'année 2022.

VU les dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le bilan et compte de résultat de l'exercice 2022 de la SEMEPA,

Après en avoir débattu, je vous prie, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la tenue du débat sur la base du rapport d'activité de la SEMEPA présenté en séance et annexé à la délibération.

Présents et représentés	: 52
Présents	: 39
Abstentions	: 5
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 46
Pour	: 46
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

Pierre-Paul CALENDINI, Elisabeth HUARD, Philippe KLEIN, Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Josy PIGNATEL.

N'ont pas pris part au vote

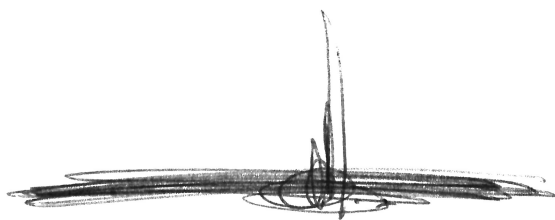
Anne-Laurence PETEL

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO



Compte-rendu de la délibération affiché le : 15 décembre 2023
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

RAPPORT

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EXERCICE 2022

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 5 025 000 €

Siège Social : 4, rue Lapierre Aix-en-Provence

Siret : 611 620 899 00108

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux statuts de votre Société, pour vous rendre compte des opérations effectuées pendant l'exercice 2022 et soumettre à votre approbation, le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 Décembre 2022.

Après un compte-rendu de la vie de la Société nous aborderons successivement les activités au cours de l'exercice et l'examen des comptes de l'année 2022.

Nous terminerons par un exposé sur l'évolution de l'activité, depuis la clôture de l'exercice et sur les perspectives d'avenir de votre Société.

Au cours de l'exercice 2022, votre Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises, les :

✚ 24 avril 2022

✚ 28 juin 2022

✚ 16 novembre 2022

LISTE DES ACTIONNAIRES

NOMS	ADRESSES	CAPITAL DETENU	NOMBRE ACTIONS	% CAPITAL
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE	Hôtel de Ville - 13616 AIX-EN-PROVENCE	2 650 350	88 345	52,74%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 place Jules Guesde - BP 2119 - 13203 MARSEILLE CEDEX 1	714 750	23 825	14,22%
CAISSE D'EPARGNE CEPAC	Place Estrangin Pastré - BP 108 13254 MARSEILLE CEDEX	1 540 740	51 358	30,66%
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DES BOUCHES-DU-RHONE	25 chemin des Trois Cyprès - 13097 AIX-EN- PROVENCE CEDEX 2	36 000	1 200	0,72%
EIFFAGE CONSTRUCTION	11 place de l'Europe - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	36 000	1 200	0,72%
PAYS D'AIX HABITAT	L'Ourmin - 9, rue du Château de l'Horloge - 13090 AIX EN PROVENCE	2 250	75	0,04%
SACOGIVA	6 bis rue de la Molle - CS70835 - 13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1	30	1	0,001%
Mme Thérèse FORLI	30 boulevard Marcel Delprat 7 lotissement Joli Bois 13013 MARSEILLE	30	1	0,001%
GEPA	GEPA Actimart – 3, Allée des ingénieurs – 13290 Aix en Provence	38 700	1 290	0,77%
M. Henri DOGLIONE	965 chemin du Puy du Roy - 13090 Aix-en- Provence	1 080	36	0,021%
BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE	457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 NICE CEDEX 3	3 510	117	0,07%
GECIS	L'Atrium 18 Rue Maréchal Joffre - 13100 AIX EN PROVENCE	600	20	0,012%
L'AUTOMOBILE CLUB	7, Bd Jean Jaurès - 13100 AIX EN PROVENCE	870	29	0,017%
Hoirie FERAUT	Villa n° 29 Château Double - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Hoirie HONNORAT - 13090 AIX EN PROVENCE	23, Av. Colonel Schuller - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Hoirie de CELLES	Melle Sylvie DELOIRE - 135 route Léon Lachamp - 13009 MARSEILLE	30	1	0,001%
	TOTAL	5 025 000	167 500	100%

Depuis le 11 septembre 2020, le Conseil d'Administration de la SEMEPA est composé comme suit :

Pour les actionnaires publics :

Pour la Ville d'Aix-en-Provence :

- ✚ Monsieur Gérard BRAMOULLÉ
- ✚ Madame Dominique AUGÉY
- ✚ Madame Odile BONTHOUX
- ✚ Monsieur Jacques BOUDON
- ✚ Monsieur Eric CHEVALIER
- ✚ Monsieur Stéphane PAOLI
- ✚ Monsieur Jean-François DUBOST
- ✚ Monsieur Jules SUSINI

Pour les actionnaires privés :

- ✚ Madame Thérèse FORLI
- ✚ Monsieur Henri DOGLIONE
- ✚ La Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par Madame Sigolène BELOGRADOFF en remplacement de Monsieur Thierry BAZIN depuis le 11 octobre 2021.
- ✚ La Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse, représentée par Monsieur Vincent GAUTIER.
- ✚ Le Groupement des Entreprises du Pays d'Aix, représenté par Madame Martine GIEU
- ✚ La SACOGIVA, représentée par Monsieur Hervé GHIO

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 28 juin 2022.

ADMINISTRATEURS DE LA SEMEPA 12.2022

Administrateurs publics	Administrateurs privés
Pour la Ville d'Aix-en-Provence	
Monsieur Gérard BRAMOULLÉ PDG Premier Adjoint au Maire Hôtel de Ville 13616 – Aix-en-Provence Cedex	SACOGIVA 6 bis rue de la Mole 13100 Aix-en-Provence Représentée par Monsieur Hervé GHIO
Madame Dominique AUGEY Adjoint au Maire 8 place Jeanne d'Arc - CS 40068 13626 Aix-en-Provence CEDEX 1	Monsieur Henri DOGLIONE Administrateur 965 chemin du Puy du Roy 13090 Aix-en-Provence
Madame Odile BONTHOUX Adjoint au Maire Hôtel de Ville 13616 – Aix-en-Provence Cedex	Madame Thérèse FORLI Administrateur 30 boulevard Marcel Delprat 7 lotissement lot Joli Bois 13013 MARSEILLE
Monsieur Jacques BOUDON Conseiller Municipal Hôtel de Ville 13616 – Aix-en-Provence Cedex	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 19, Place Jules Guesde – CS 42119 13221 – Marseille Cedex 01 Représentée par Madame Sigolène BELOGRADOFF
Monsieur Eric CHEVALIER Adjoint au Maire Hôtel de Ville 13616 - Aix-en-Provence Cedex	C E P A C Place Estrangin Pastré B.P. n° 108 13254 – MARSEILLE Cedex 6 Représentée par Monsieur Vincent GAUTIER DIRECTION ECONOMIE REGIONALE METROPOLE 3 - 9 Cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE
Monsieur Jean-François DUBOST Adjoint au Maire Hôtel de Ville 13616 – Aix-en-Provence Cedex	G E P A Actimart – 3, Allée des ingénieurs 13290 Aix en Provence Représenté par Madame Martine GUIEU
Monsieur Stéphane PAOLI Adjoint au Maire Hôtel de Ville 13616 – Aix-en-Provence Cedex	
En attente de désignation Adjoint au Maire Hôtel de Ville 13616 – Aix-en-Provence Cedex 1	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

(Loi du 30.04.83 – décret du 29.11.83)

CRC 99-03

L'annexe qui vous est présentée ci-dessous, en conformité avec la loi comptable dont il est fait référence plus haut, est un état comportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension des autres documents de synthèse, dont la partie examen des comptes du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle présente, sous une autre forme ou complète pour autant que nécessaire, les informations qu'ils contiennent déjà.

1) Evènements importants survenus au cours de l'Exercice

Contrôles fiscaux périodes 2005 à 2007 et 2010 à 2012

Restent en compte au 31 décembre 2022, 1,6 M€ provisions, correspondant au solde de règlement encore en compte auprès de l'administration fiscale.

Terrains Domaine Pie Fouquet

Courant 2020, la commercialisation des terrains du Domaine Pie Fouquet à Rognes a débuté. Le Chiffre d'affaires a été de 2,2 M€ en 2020, de 2,8 M€ en 2021 et de 6 M€ en 2022. Les quelques terrains restant devraient être vendus sur l'exercice 2023.

Terrain Héritière à Ventabren

En 2022, des terrains situés à Ventabren détenus par la SEMEPA ont été cédés pour un montant total de 4.6 M€.

Incendie Parking Mignet

Le 8 mars 2020, un important incendie s'est déclaré dans le parking Mignet, incendie ayant nécessité sa fermeture totale jusqu'au 22 juillet 2020. Depuis cette date, le parking a été ouvert à 75 % de sa capacité. Les travaux de remise en état ont été réalisés en 2021. Le parking a ouvert en totalité en octobre 2021. Une indemnisation pour la perte d'exploitation subie lors de cette période de fermeture a été demandée auprès des assurances des propriétaires des véhicules incendiés. Le montant total à recevoir et constaté dans les comptes de 2022 (puisque l'accord sur cette réclamation a été signé le 25/11/2022) est de 565 359 €.

Prévision Travaux Parking Méjanès

Pour faire suite à l'avis de la commission de sécurité concernant le parking Méjanès rendu fin 2019, d'importants travaux devront être réalisés courant 2021. Au cours de l'exercice 2020 des frais supplémentaires de gardiennage ont été engagés pour un total de 497 K€ dont 212 K€ refacturés à la copropriété « l'Esplanade de l'Arche ». La prévision des travaux connus, à réaliser et constatée fin 2021 est de 2 millions pour la part de la SEMEPA.

Aucune nouvelle provision a été constaté sur l'exercice 2022.

2) Règles et Méthodes comptables

La Société respecte les principes comptables de base, compte tenu des adaptations au plan comptable qui ont été expressément autorisées par le Conseil National de la Comptabilité et relatives à la nomenclature comptable des Sociétés d'Economie Mixte.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation.

Traitement comptable des opérations d'aménagement

La réforme des méthodes de comptabilisation des opérations d'aménagement par le Conseil National de la Comptabilité, appliquée depuis l'exercice 2000, assure une totale correspondance entre les informations financières données dans les états financiers annuels de la SEM et celles des comptes rendus d'opérations transmis à la collectivité concédante.

Pour assurer une parfaite lisibilité et pour faciliter le passage des comptes de la société aux comptes rendus annuels, les points suivants sont assurés :

▪ Encours de concession :

C'est le solde de l'opération qui est indiqué à l'Actif du bilan. Si le montant est négatif (solde créditeur) cela signifie que les recettes de l'opération sont, à la date d'arrêté des comptes, en avance sur les dépenses. Ce solde d'opération correspond au solde d'exploitation provisoire de l'opération du CRACL. Les dépenses et recettes de chaque opération sont détaillées en annexe.

▪ Encours sur mandats :

Comme pour les concessions, le bilan est allégé du détail des encours sur mandats :

- Les encours sur mandats : ils sont groupés sur une seule ligne.
- Les encours à l'actif : les dépenses sont supérieures aux recettes à la date de l'arrêté
- Les encours au passif : les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de l'arrêté

Des annexes ad hoc permettent de retrouver tous les détails des regroupements ainsi effectués.

Enfin, il est rappelé que le plan comptable des entreprises concessionnaires prévoit l'inscription dans le bilan du concessionnaire de la valeur des ouvrages concédés même si le financement desdits ouvrages a été assuré par le concédant.

Dans ce cas, l'inscription à l'actif de cette valeur est équilibrée par une inscription du même montant au passif sous la rubrique « droits en nature du concédant ».

Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d'aménagement sous mandats et concessions

Le Conseil d'Administration du 21/12/1993 entériné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/1994 a décidé de mettre en œuvre une nouvelle méthode de comptabilisation de la rémunération de la Société relative aux opérations d'aménagement sous mandats et concessions qui fait l'objet des redressements fiscaux sus évoqués.

Les rémunérations de l'entreprise, et ses coûts internes ou « frais généraux », pour reprendre les termes des conventions, sont « stockés ». Pendant la durée de l'opération, la SEMEPA ne dégage pas de résultat. Ce dernier n'est constaté que lors de l'exercice comptable de fin d'opération.

▪ Rémunération de la société sur concessions:-
Elle est prise en compte suivant la méthode dite à l'achèvement.

La rémunération calculée pendant l'exercice est enregistrée au passif du bilan en « Avances rémunérations concessions ».

Les coûts internes de la Société nécessaires pour assurer la prestation sont identifiés par le biais de la comptabilité analytique. Ils sont chaque année « stockés » :

- au niveau du bilan ils apparaissent en cumul dans une ligne « stock d'en-cours de prestations »
- au niveau du compte de résultat ils sont chaque année sur une ligne de produit « production stockée concessions / mandats ». Ce produit annule la charge correspondante.

Etant par ailleurs prévu que, si en cours d'opération, les taux de rémunération sont globalement insuffisants pour couvrir la Société de ses coûts, les provisions nécessaires sont constituées comme calculé dans le tableau « Rémunérations, charges et provisions sur les opérations d'Aménagement » annexé au présent document.

Ce tableau fait aussi ressortir :

- le montant de la rémunération acquise suivant le calcul au pourcentage des recettes – dépenses,
- les coûts cumulés et stockés de la Société.

Méthode de traitement comptable des opérations en propre

Les opérations en propre enregistrent des coûts externes qui augmentent le coût d'achat initial du terrain ou de l'immeuble. Ces charges externes sont stockées. Les coûts sont déstockés au moment de la vente. Lorsque la vente est fractionnée, les coûts sont déstockés au prorata des surfaces vendues par rapport au total des surfaces à vendre, ce qui permet de déterminer un prix de revient par cession.

Méthodes d'évaluation

A – Immobilisations en propre : application au 01/01/2005 du règlement CRC 2002-10, sur les amortissements et dépréciations et du CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

▪ Amortissements et dépréciations :

- Le règlement prévoit la détermination de composants lorsque ceux-ci sont identifiables. Cette méthode est utilisée pour l'amortissement des bureaux 2 et 4 rue Lapierre et pour le parc de stationnement Rambot.

en €

nature	Bureaux Lapierre (€)	Parking Rambot (€)	Durée (ans)
Murs	557 900	0	50
Structure	1 242 652	3 326 801	50
Ravalement	61 800	0	15
Chauffage	282 658	190 943	25
Menuiserie	203 956	0	25
Agencement	165 365	263 882	10
Peinture	50 395	71 990	15
Electricité	213 484	350 306	25
Ascenseurs	97 369	84 164	20
Alarme, Téléphonie	19 860	105 562	5
Fermetures	4 459	0	25
Total	2 899 898	4 393 648	

- Concernant les véhicules pour lesquels la réglementation prévoit la prise en compte de la valeur résiduelle, les calculs effectués ne faisant pas apparaître de différences significatives, il a été décidé de ne pas modifier la méthode ancienne. La durée d'utilité a été calquée sur la durée d'usage.

B - Les immobilisations concédées par la Ville à l'origine des contrats de DSP (parcs de stationnement, matériel d'exploitation des parcmètres en partie) sont portées à leur valeur d'entrée. Les règlements excluent expressément ces biens de l'application des nouvelles règles.

Il n'est pas pratiqué d'amortissement pour ces immobilisations, mais, le cas échéant, des provisions pour renouvellement ou grosses réparations dont la constitution est prévue dans le cahier des charges annexé à la convention du stationnement passée par votre Société avec la Ville d'Aix le 29 décembre 1986.

Conformément à l'avenant n° 11 au traité de concession, la Société a versé à la Ville une redevance fixe de mise à disposition d'un montant de 10,4 M€, qui a été portée dans le poste « immobilisations mises en concession par le concédant à titre onéreux ». Ce poste comprend également la redevance fixe de mise à disposition du parking Rotonde pour 8 M€, prise en compte en 2003.

C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire comprennent l'ensemble des immobilisations qui ont remplacé des immobilisations antérieurement concédées par la Ville d'Aix-en-Provence (essentiellement matériel de péage, matériel de sécurité, signalisation, réfection et peinture des murs des Parcs) et les immobilisations acquises par la SEMEPA pour les parkings Mignet, Signoret, Rotonde, Pasteur et Méjanes.

Les contrats des DSP signés fin décembre 1986 et en octobre 2003 arrivent respectivement à échéance en décembre 2021 et octobre 2048.

Pour le contrat de décembre 1986, un avenant de prolongation a été signé entre la SEMEPA, la Ville d'Aix en Provence et la Métropole Aix Marseille. Cet avenant de 18 mois prendra fin le 29 juin 2023.

La restitution des immeubles se fera à la valeur nette comptable (extension Mignet notamment) ou à une valeur nulle ce qui implique que les actifs concernés devront avoir à l'échéance de la concession une valeur nulle du fait des amortissements techniques et des provisions (caducité et renouvellement) pratiqués.

Ces immobilisations ont été financées, en partie par les provisions pour renouvellement des années antérieures, en partie par la trésorerie de la société (fonds propres ou emprunts). Il est fait pour ce type d'immobilisation un amortissement technique, une provision pour renouvellement et un amortissement de caducité.

- Concernant la provision pour renouvellement, la méthode de calcul a été modifiée en 1997 afin de respecter les dispositions de la loi de finance pour 1998 (articles 5 et suivants). Elle est calculée sur la base du coût estimé de remplacement et du prix de revient de l'immobilisation.

- Pour les immobilisations non renouvelables, seul l'amortissement de caducité est pratiqué et calculé de la façon suivante : la valeur nette de l'immobilisation est divisée par la durée de la concession restant à courir (sauf pour l'extension du parking Mignet) et constitue la dotation de l'exercice.

3) Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

Notes sur le Bilan Actif

A - Immobilisations

Les principes comptables spécifiques sont décrits ci-après :

✓ **Immobilisations propres de la Société** : application des nouvelles règles au 01/01/2005

Les locaux de la rue Lapierre ont été immobilisés, y compris la valeur du terrain non amortissable, pour un montant de 3.803 K€. Ces bureaux ont fait l'objet d'une livraison à soi-même le 1^{er} août 2007.

De même, le parc de stationnement Rambot a été immobilisé pour un montant de 4.360 K€ par une livraison à soi-même le 1^{er} octobre 2009.

Figurent également dans ce compte les moyens d'exploitation hors concessions du stationnement.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concédant** :

Ce poste concerne les biens concédés à l'origine par la Ville d'Aix ainsi que ceux entrés dans la concession par avenants à la Convention de base du 29/12/1986.

A l'actif et au passif, les comptes « Immobilisations mises en concession par le concédant à titre gratuit » ainsi que « Droits en nature du concédant - contre-valeur des biens concédés à titre gratuit » ont fait l'objet d'une modification prenant en compte le versement de la redevance capitalisée.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concessionnaire** :

Il s'agit de l'ensemble du matériel d'équipement des parcs (immobilisations renouvelables).

Les mouvements ayant affecté les immobilisations au cours de l'exercice sont précisés dans le détail des comptes.

L'état des immobilisations concédées au 31 décembre de l'exercice figure dans le tableau du Détail des Comptes.

Pour 2022 le montant des investissements s'élève à 182 K€ et concerne :

- matériel de péage dans les parcs Rotonde, Mignet et Cardeurs et voirie pour **54 K€**
- aménagement de box à vélos dans le parc Carnot pour **23 K€**
- réalisation de travaux de mise en sécurité, porte coupe-feu, pompes de relevage, et bornes urgence IRVE dans les parcs Carnot, Mignet et Rotonde pour **24 K€**
- serveurs informatiques pour les parcs Bellegarde et Carnot pour **13 K€**
- onduleurs et PC pour les parcs Bellegarde, Méjanès, Pasteur pour **9 K€**
- changements de climatisation dans les parcs Rotonde, Bellegarde et Méjanès pour **20 K€**

- réfection du sol dans les bureaux situés à Pasteur pour **18 K€**,
- installation de matériel vidéo dans les parcs de Rotonde et Pasteur pour **18 K€**
- matériel de téléjalonnement sur voirie et Totem pour le parc Rotonde pour **3 K€**

✓ **Immobilisations en cours :**

Au 31/12/2022 la valeur des immobilisations en cours est de 141 K€. Il s'agit du démarrage des travaux énergétiques au sein du bâtiment Rue Lapierre pour 124 K€, de l'alarme intrusion du bâtiment Lapierre pour 5 K€, de la mise en place du Logiciel Fynopsys pour 8 K€ et d'une interface pour back up du CCD sur les parcs 4 K€.

✓ **Immobilisations financières – filiales et participations :**

Il s'agit des participations dans la filiale Viamco. Est également reportée la participation dans Epage, groupement d'employeurs et la Sacogiva selon informations ci-dessous :

	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote part du Capital détenu par SEMEPA	Chiffre d'Affaires HT	Résultat de l'exercice 2022
FLIALES					
VIAMCO	10 000	441 142	100%	0	-5 618
PARTICIPATIONS					
EPAGE	343 816	0	50%	0	-
SACOGIVA	40	0	ns		

B - Stocks et Opérations pour compte

✓ **Stocks sur opérations en propre :**

Il s'agit des terrains acquis en propre et destinés à des opérations d'aménagement.

Les provisions éventuellement inscrites sur la ligne correspondante sont liées soit à des risques de non-constructibilité soit aux surfaces de voirie à créer et à restituer à la commune concernée.

✓ **Stocks d'en-cours de prestations :**

Ces stocks valorisent les coûts internes affectés à la réalisation des prestations de concessions et mandats jusqu'à leur achèvement.

Une analyse de la situation présente et future de la prestation permet de déterminer d'éventuelles provisions, dans le cas où les moyens affectés à la réalisation sont supérieurs à la rémunération contractuelle.

1. Notes sur le Bilan Passif

A – Capitaux propres et réserves

Le capital social est d'un montant de 5.025.000 € composé de 167 500 actions de valeur nominale de 30,00 €. L'ensemble des actions composant le capital est de même nature et confère les mêmes droits à leurs titulaires. Les collectivités territoriales détiennent la majorité du capital social et sont représentées au sein du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par ce texte.

Les réserves représentent 786 K€ tandis que le report à nouveau s'élève à 46.634 K€.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés reconnaissent :

- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2022 au titre du résultat de l'exercice 2021**
- **qu'il n'a été distribué aucun dividende en 2021 au titre du résultat de l'exercice 2020**
- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2020 au titre du résultat de l'exercice 2019**

B – Provisions pour risques et charges

✓ **Provisions pour immobilisations en concessions :**

Il s'agit de l'ensemble des provisions liées aux contrats de concession de la délégation de service public des parcs de stationnement et de la voirie d'Aix en Provence.

✓ **Provisions pour risques et charges d'exploitation :**

Le montant total porte sur 6 134 K€ et correspond principalement à :

- Risque de redressement d'IS sur les contrôles fiscaux en cours (exercices 2005 à 2007 inclus et 2010 à 2012 inclus).

Il est rappelé que la société conteste la part du redressement maintenu par l'administration fiscale. Le montant restant provisionné représente 1 630 K€.

- Provision pour litige fournisseurs et Prud'hommes pour un total de 1 382 K€.
- Provision pour travaux au parking Méjanès de 2 000 K€.
- Travaux de gros entretien dans les autres parcs de 1 122 K€.

C - Emprunts

I.

Le détail est donné dans le tableau joint en annexe.

D – Dettes financières diverses

Les deux lignes de découvert figurant au Bilan en 2021 pour l'Héritière à Ventabren et pour l'opération en propre du terrain SNCF, ont été soldées en 2022.

La ligne « Groupement UES » correspond aux factures émises par EPAGE ou la SPLA et non encore réglées au 31 décembre de l'exercice.

✓ **Opérations pour compte concessions :**

Le déroulement des concessions d'aménagement dans ses diverses opérations est décrit comptablement dans cette ligne du bilan, cette comptabilité étant tenue par opération.

Un tableau annexe détaillé permet de suivre les éléments par opération.

Conformément aux règles applicables depuis 2000, le solde des opérations de concession au 31 décembre de l'exercice figure seulement à l'actif.

✓ **Opérations pour compte mandats :**

Depuis l'année 2000 figurent à l'actif les mandats pour lesquels les dépenses sont supérieures aux recettes au 31 décembre.

Les annexes retracent pour chaque mandat la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes y compris les comptes de trésorerie et de tiers.

C - Créances d'exploitation

Il s'agit des créances de l'entreprise sur les tiers, clients essentiellement, mais aussi fournisseurs pour les avances versées, l'Etat pour un solde de crédit d'IS ou la TVA et autres impôts à récupérer. La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

D - Valeurs disponibles

✓ **Valeurs mobilières de placement :**

Elles représentent un portefeuille de placements (comptes à terme, parts sociales Caisse Epargne, Livret Epargne...) pour un montant net de 89 M€.

Une provision complémentaire pour dépréciation de certains placements a été pratiquée pour un total de 119 K€.

✓ **Disponibilités :**

Il s'agit des fonds détenus par la SEMEPA et sur les opérations en cours au 31 décembre, notamment sur des comptes courants et en caisse.

La trésorerie globale totalise au 31 décembre 2022 98 M€ dont 41 M€ pour les opérations en cours.

E - Opérations pour compte

Depuis 2000 figurent au passif les mandats pour lesquels les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de clôture de l'exercice.

Les annexes retracent pour chaque mandat, la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes, y compris les comptes de trésorerie.

F - Dettes d'exploitation

✓ Avances et acomptes :

Les avances sur rémunérations des concessions et mandats sont issues de la comptabilité à l'achèvement : on trouve sur cette ligne les rémunérations des contrats en cours, « stockées » depuis le début des contrats.

A l'achèvement de ces derniers, la rémunération cumulée sera inscrite au compte de résultat.

✓ Fournisseurs et dettes fiscales et sociales :

Il s'agit des dettes de l'entreprise dues et provisionnées au 31 décembre 2022 vis à vis des fournisseurs d'exploitation, sur immobilisations, l'Etat, les organismes sociaux et le personnel.

La présentation par nature de dette permet de visualiser les montants en détail.

Solde des dettes fournisseurs et créances clients par date d'échéance au 31/12/2022

	Article D. 441 II.- 1° : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II.- 2° : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	<i>0 jour (indicatif)</i>	<u>1 à 30 jours</u>	<u>31 à 60 jours</u>	<u>61 à 90 jours</u>	<u>91 jours et plus</u>	Total (1 jour et plus)	<i>0 jour (indicatif)</i>	<u>1 à 30 jours</u>	<u>31 à 60 jours</u>	<u>61 à 90 jours</u>	<u>91 jours et plus</u>	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	1385	X				903	312	X				316
Montant cumulé des factures concernées TTC	7 079 262,27	3 842 592,50	295 899,45	125 005,09	31 851,34	4 295 348,38	42 778 798,09	3 177 967,74	1 688 138,74	288 928,61	6 883 447,76	12 038 482,85
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	62,24%	33,78%	2,60%	1,10%	0,28%	37,76%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						78,04%	5,80%	3,08%	0,53%	12,56%	21,96%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

2. Notes sur le Compte de Résultat

Le compte de résultat de la société résulte de la fusion des comptes de résultats analytiques aménagement et stationnement.

Ce compte récapitule toutes les opérations ayant influencé le résultat final.

Il permet de distinguer trois types de résultat :

- le résultat d'exploitation qui retrace l'activité normale de la société,
- le résultat financier,
- le résultat exceptionnel concernant les opérations n'entrant pas directement dans le cadre de l'activité normale de la société.

Détail de l'évolution du chiffre d'affaires constaté sur l'exercice 2022, les principaux faits significatifs sont :

- L'activité Centre de Contrôle a généré un chiffre d'affaires de 68 K€.
- Le chiffre d'affaires des parcs de stationnement a augmenté de 2,4 M€ par rapport à 2021 soit 16 %
- La part du chiffre d'affaires de la Voirie revenant à la SEMEPA a évolué de 35 K€ soit 4 %
- Pour la part opérations en propre, ventes de terrains de l'opération Pie Fouquet et l'Héritière pour un total de 10,7 M€
- En aménagement, pas de chiffre d'affaires constaté, aucune opération n'ayant été clôturée en 2022.
- Le salon « Les Estivales de l'Immobilier » a dégagé un chiffre d'affaires de 333 K€

Il faut noter qu'au cours de l'exercice des économies ont été réalisées dans les domaines suivants :

- o Le poste location matériel péage a baissé de 80 K€ (arrivée au terme des contrats de location du matériel de péage)
- o L'assurance responsabilité civile liée aux travaux a baissée de 52 K€
- o Le poste intérim a diminué de 49 K€
- o Le poste sous-traitance informatique 20 K€
- o Les prestations de sécurité et gardiennage dans les parcs ont diminuées de 16 K€

Les postes suivants ont subi une évolution significative :

- o Le poste électricité a augmenté de 478 K€ sur l'exercice
- o Le poste de Nettoyage entretien des parcs a augmenté de 100 K€
- o Le poste gros entretien a subi une hausse de 229 K€
- o Le poste réparation du matériel de sécurité est en hausse 87 K€
- o Le poste réparation des ascenseurs en hausse 86 K€
- o Les postes des Honoraires est en hausse de 53 K€

Le résultat financier prend en compte au 31/12/2022 un complément de dépréciation de placements ainsi que les produits financiers de l'exercice. Les charges financières sur l'emprunt de Rotonde sont de 1 M€ en 2022.

Le montant de l'impôt sur les sociétés est de 2 595 K€ déduction faite d'un crédit d'impôt Mécénat pour 29 K€ et d'un crédit famille pour 22 K€.

Le montant de la participation est de 876 K€.

3. Engagements hors bilan

- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés :

Conformément à la loi comptable et en particulier à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 03-R01, nous vous communiquons les éléments suivants :

A la date d'arrêté des comptes, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie ou ne bénéficiera d'une prestation visée dans ce texte.

Concernant l'ensemble du personnel salarié de la SEMEPA, les indemnités de fin de carrière sont couvertes en tout ou partie pour les droits passés par un contrat souscrit auprès d'un assureur.

- Autres engagements émis :
 - cautions bancaires sur mandats et concessions : NEANT
 - Nantissement comptes de placement : NEANT
- Engagements reçus :

La Ville d'Aix-en-Provence et/ou la Métropole Aix – Marseille Provence garantissent les emprunts souscrits par la S.E.M.E.P.A. pour les besoins de la concession du stationnement (tableau des emprunts).

4. Autres informations

- Effectif :

Au 31 décembre 2022, l'effectif de la société était de 40 personnes, dont 2 salariés à temps partiel, se répartissant de la façon suivante :

Catégories d'emplois	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	28	6	34
Agents de maîtrise	1	2	3
Cadres	1	2	3
TOTAL	30	10	40

- Informations diverses :

Conformément à l'article L 822-11 du code de commerce, les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 47.000 € HT, dont :

- Certification légale : 47.000 € HT
- diligences directement liées à la mission : néant

PROJET

COMPTES ANNUELS

2022

S.A. au capital de 5.025.000 €

Siège social : 4 rue Lapierre, 13606 Aix-en-Provence

Siret n° 611 620 899 00108 R.C. Aix 61 B 89

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	5
Bilan – Actif 2022	6
Bilan – Passif 2022	7
Stocks sur opérations en propre.....	8
Stocks d’en cours de prestations – Concessions	9
Stocks d’en cours de prestations – Mandats.....	10
Opérations pour compte – Concessions.....	11
Opérations pour compte – Mandats à l’Actif	12
Opérations pour compte – Mandats au Passif	13
Compte de résultat	14
Compte de résultat Global 2022.....	14
Compte de résultat Stationnement 2022	15
Compte de résultat Aménagement 2022	16
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022.....	17
1) Evènements importants survenus au cours de l’Exercice	17
2) Règles et Méthodes comptables	17
1. Traitement comptable des opérations d’aménagement.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d’aménagement sous mandats et concessions.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre	Erreur ! Signet non défini.
4. Méthodes d’évaluation.....	Erreur ! Signet non défini.
A – Immobilisations en propre	Erreur ! Signet non défini.
B – Les immobilisations concédées par la Ville	Erreur ! Signet non défini.
C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire.....	Erreur ! Signet non défini.
3) Compléments d’information relatifs au bilan et au compte de résultat.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Notes sur le Bilan Actif.....	Erreur ! Signet non défini.
A - Immobilisations	Erreur ! Signet non défini.
B - Stocks et Opérations pour compte.....	Erreur ! Signet non défini.
C - Créances d’exploitation	Erreur ! Signet non défini.
D - Valeurs disponibles	Erreur ! Signet non défini.
2. Notes sur le Bilan Passif.....	Erreur ! Signet non défini.
A – Capitaux propres et réserves.....	Erreur ! Signet non défini.
B – Provisions pour risques et charges.....	Erreur ! Signet non défini.

C - Emprunts	Erreur ! Signet non défini.
D – Dettes financières diverses.....	Erreur ! Signet non défini.
E - Opérations pour compte	Erreur ! Signet non défini.
F - Dettes d'exploitation	Erreur ! Signet non défini.
3. Notes sur le Compte de Résultat	Erreur ! Signet non défini.
4. Engagements hors bilan.....	Erreur ! Signet non défini.
5. Autres informations.....	Erreur ! Signet non défini.
Rémunérations, charges et provisions sur opérations d'aménagement.....	30
au 31 décembre 2022.....	30
Détail des Opérations en cours au 31 Décembre 2022	30
Détail des Opérations clôturées au 31 Décembre 2022.....	30
Dettes financières au 31 Décembre 2022.....	31
Etat des Immobilisations au 31 Décembre 2022	32
Tableau des résultats sociaux des exercices 2018 à 2022.....	33
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.....	34
Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 2022.....	35
Répartition du montant de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel	36
DETAIL DES COMPTES.....	37
ACTIVITE AMENAGEMENT EXERCICE 2022.....	38
Opérations pour compte – Bilan des Opérations en concession.....	39
C55 + C60 Parc la Duranne.....	39
C57 Revitalisation du C.V. d'Aix.....	40
Opérations pour compte – Bilan des opérations de mandats.....	41
M7S MTP ROUSSET PEYNIER FUYEAU 2e Tranche	41
M7U VILLE DE VITROLLES ZI ESTROUBLANS 2e Tranche	42
MB7 SMA TVX AGT CARREFOUR AVE L PHILIBERT	43
MD2 VILLE DE PERTUIS – ETUDES ACQUISITION FONCIERE VOIE POS V31.....	44
MD7 SACOGIVA 7 rue des Gondreaux.....	45
Détail des comptes BILAN.....	46
DETAIL BILAN ACTIF AMENAGEMENT 2022	46
DETAIL BILAN PASSIF AMENAGEMENT 2022.....	47
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	48
Détails comptes de résultat AMENAGEMENT – Exercice 2022	49

ACTIVITE STATIONNEMENT EXERCICE 2022	50
Détail des comptes BILAN.....	51
DETAIL BILAN ACTIF STATIONNEMENT 2022.....	51
DETAIL BILAN PASSIF STATIONNEMENT 2022	52
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	53
Détails comptes de résultat STATIONNEMENT – Exercice 2022	54

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Bilan - Actif 2022



	Brut	Amt / prov	Net	Net N-1
IMMOBILISATIONS				
Immobilisations propres	10 641 417	4 139 756	6 501 662	6 015 894
<i>Immobilisations incorporelles</i>	171 990	164 836	7 154	10 971
<i>Immobilisations corporelles</i>	10 469 428	3 974 920	6 494 508	6 004 923
- Terrain	1 931 336		1 931 336	1 236 336
- Construction	7 192 027	2 895 366	4 296 661	4 465 635
- Installation générale des locaux	841 618	631 149	210 468	232 243
- Matériel de transport	190 059	176 022	14 037	17 088
- Matériel de bureau et informatique	116 101	92 504	23 597	30 408
- Mobilier de bureau	198 288	179 878	18 410	23 214
Immobilisations mises en concession	82 444 175	20 989 129	61 455 047	62 222 933
<i>Par le concédant</i>	22 805 150		22 805 150	22 805 150
- à titre gratuit	4 421 022		4 421 022	4 421 022
- à titre onéreux	18 384 128		18 384 128	18 384 128
<i>Par le concessionnaire</i>	59 639 026	20 989 129	38 649 897	39 417 783
- équipements des parcs	20 494 744	17 753 848	2 740 896	3 246 920
- parking construction	39 144 282	3 235 280	35 909 001	36 170 863
Immobilisations en cours	141 107		141 107	41 405
Immobilisations financières	578 895		578 895	601 802
- Participations EPAGE	343 816		343 816	343 816
- autres participations	10 040		10 040	10 040
- prêts participation construction	216 746		216 746	239 653
- dépôts et cautionnements versés	8 293		8 293	8 293
STOCKS et OPERATIONS POUR COMPTE				
Stocks sur opérations en propre	8 812 822		8 812 822	13 405 364
- opérations détaillées pages suivantes	8 812 822		8 812 822	13 405 364
Stocks d'en-cours de prestations	7 945 762	254 680	7 691 082	7 274 214
- sur concessions	7 479 324		7 479 324	7 055 266
- sur mandats	466 438	254 680	211 758	218 948
Opérations pour compte Concessions	-41 955 383		-41 955 383	-26 787 293
- opérations détaillées pages suivantes	-41 955 383		-41 955 383	-26 787 293
Opérations pour compte Mandats	7 593,91		7 594	7 465
- opérations détaillées pages suivantes	7 593,91		7 594	7 465
VALEURS REALISABLES				
Créances d'exploitation	6 572 367	214 116	6 358 251	5 007 930
- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	52 091		52 091	33 126
- Clients, clients factures à établir	2 946 774	214 116	2 732 658	1 999 086
- Personnel et Organismes sociaux	7 572		7 572	1 080
- Etat Impôts litige fiscal	1 630 193		1 630 193	1 630 193
- Etat - IS	0		0	0
- Etat T.V.A.	462 010		462 010	469 765
- Etat produits à recevoir	138 715		138 715	208 697
- Groupement UES et Filiale	536 922		536 922	528 225
- Débiteurs divers	798 091		798 091	137 757
VALEURS DISPONIBLES				
Valeurs mobilières de placement	89 188 635	314 221	88 874 414	53 599 329
- Certificats de dépôts et billet de trésorerie	31 100 000		31 100 000	10 035 060
- Valeurs mobilières de placement	24 863 908	96 017	24 767 891	25 734 028
- Sicav / Obligations / Livret d'Epargne	33 224 727	218 204	33 006 524	17 830 241
Disponibilités	9 367 380		9 367 380	21 305 260
- Comptes courants	8 639 479		8 639 479	20 952 222
- Intérêts à recevoir	688 930		688 930	315 749
- Caisses	38 972		38 972	37 289
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	75 728		75 728	40 007
TOTAL BILAN ACTIF	173 820 501	25 911 901	147 908 600	142 734 311

Bilan - Passif 2022



	N	N-1
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES	58 942 362	52 495 172
Capital	5 025 000	5 025 000
Réserves	785 663	785 663
- Réserve légale	502 500	502 500
- Autres réserves	283 163	283 163
Report à nouveau	46 634 259	44 319 282
Résultat de l'exercice	6 497 440	2 365 227
- Résultat aménagement	4 024 798	1 012 391
- Résultat stationnement	2 472 642	1 352 835
Provisions règlementées	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions sur immobilisations en concession	39 403 058	38 171 073
<i>Droits en nature du concédant</i>	<i>7 552 889</i>	<i>7 519 339</i>
- participations financières	2 058 062	2 058 062
- contre-valeur des biens concédés à titre gratuit	4 421 022	4 421 022
- provision p/renouvellement des immobilisations sorties	1 073 806	1 040 256
<i>Amortissements de caducité</i>	<i>30 540 036</i>	<i>29 729 923</i>
- sur parcmètres à titre onéreux	7 180	7 180
- sur redevance fixe de mise à disposition	13 784 361	13 606 583
- sur immobilisations mises par le concessionnaire	16 748 496	16 116 161
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations actives</i>	<i>1 310 133</i>	<i>921 811</i>
Provisions pour risques et charges d'exploitation	6 133 760	5 672 071
DETTES FINANCIERES		
Emprunts	19 313 159	20 457 106
- Emprunts court terme	0	0
- Emprunts long terme	18 902 924	20 022 572
- Intérêts courus sur emprunts	410 235	434 534
Dettes financières diverses	1 175 988	5 194 094
- Dettes financières opérations en propre	4	4 156 646
- Compte Courant créditeur	0	0
- Groupement UES et Filiale	1 175 984	1 037 447
- dépôts et cautionnements reçus	0	0
OPERATIONS POUR COMPTE		
Opérations pour compte Mandats		
- opérations détaillées pages suivantes	466 637	814 407
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes	12 901 440	12 387 671
- sur rémunération des concessions	12 299 900	11 849 900
- sur rémunération des mandats	163 450	155 743
- clients créditeurs	408 409	352 346
- créditeurs divers	29 682	29 682
Fournisseurs	3 293 527	3 638 117
- fournisseurs d'exploitation	3 278 814	3 616 981
- fournisseurs d'immobilisations	14 713	21 137
Dettes fiscales et sociales	4 867 353	2 400 341
- dettes provisionnées personnel	1 759 367	1 024 092
- charges à payer organismes sociaux	690 236	531 981
- Etat Impôts sociétés	1 978 766	423 897
- Etat TVA	420 995	399 255
- Etat charges à payer	17 990	21 115
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 411 317	1 504 258
TOTAL BILAN PASSIF	147 908 600	142 734 311

Stocks sur opérations en propre

Opérations	au 31.12.2022			2021
	Brut	dépréciation	Net	Net
Rognes Pié Fouquet	1 018 023		1 018 023	4 424 949
Terrain SNCF	3 634 076		3 634 076	3 602 568
La Gremeuse	376 940		376 940	376 761
Ventabren - Tassy	1 741 057		1 741 057	2 959 534
Cabriés	2 042 726		2 042 726	2 041 551
TOTAL	8 812 822	0	8 812 822	13 405 364

Stocks d'en cours de prestations - Concessions

Opérations	au 31.12.2022			2021
	Brut	Provision	Net	Net
La Duranne	7 479 324	0	7 479 324	7 055 267
TOTAL	7 479 324	0	7 479 324	7 055 267

Stocks d'en cours de prestations – Mandats

Opérations	au 31.12.2022			2021
	Brut	Provision	Net	Net
MTP Rousset/Peynier/Fuveau ZI 2° Tr	259 169	122 096	137 073	146 447
Vitrolles Réseaux publics ZI Estroublans	83 817	42 917	40 900	40 900
SACOGIVA 7 rue des Gondraux Aix	123 451	89 667	33 784	31 600
Total	466 437	254 680	211 757	218 947

Opérations pour compte – Concessions

Opérations	au 31.12.2022			2021
	Depenses	Recettes	Solde	Net
La Duranne	100 283 601	142 177 731	-41 894 130	-26 726 041
Revitalisation du Centre Ville d'Aix	35 085 297	35 146 549	-61 252	-61 252
	135 368 898	177 324 280	-41 955 382	-26 787 293

Opérations pour compte – Mandats à l'Actif

Opérations	au 31.12.2022			2021
	Dépenses	Recettes	Solde	Net
SACOGIVA 7 rue des Gondraux Aix	94 337	86 744	7 594	7 465
TOTAL	94 337	86 744	7 594	7 465

Opérations pour compte – Mandats au Passif

Opérations	2022		Solde	2021
	Recettes	Dépenses		Net
MTP Rousset/Peynier/Fuveau ZI 2° Tranche	4 162 548	3 825 844	336 704	681 244
Ville de Vitrolles Réseaux publics ZI Estroublans	1 730 290	1 714 282	16 008	19 239
Syndicat Mixte Arbois Aménagement av. Philibert	733 543	627 547	105 997	105 997
Ville de Pertuis Acquisition foncière voie POS V31	65 801	57 873	7 928	7 928
TOTAL	6 692 182	6 225 545	466 637	814 407

Compte de résultat

Compte de résultat Global 2022

	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	écart	
			en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue biens et services	29 162 731	19 641 528	9 521 204	48%
Chiffre d'affaires net	29 162 731	19 641 528	9 521 204	48%
Production stockée - Recettes concessions	0	0	0	
Production stockée - Services	605 340	715 547	-110 207	-15%
Autres produits de gestion	516 161	437 039	79 122	18%
Reprise / amort. & provisions	677 391	420 610	256 781	61%
Transfert de charges	1 509 787	863 865	645 921	75%
Total des produits d'exploitation (1)	32 471 410	22 078 590	10 392 821	47%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats et var. de stock immeubles et terrains	4 914 488	2 891 753	2 022 735	70%
Variation de stock d' en-cours	0	0	0	ns
Autres achats et charges externes	5 641 320	4 617 918	1 023 402	22%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 135 629	957 888	177 741	19%
Mise à disposition du personnel	2 131 424	1 879 042	252 382	13%
Salaires et traitements	2 577 179	2 223 335	353 843	16%
Charges sociales	1 865 313	1 369 847	495 466	36%
Autres charges dont charges de concession	1 502 558	1 717 436	-214 878	-13%
Dotations aux amortissements	1 209 780	1 546 727	-336 947	-22%
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 352 650	814 547	538 103	66%
Total des charges d'exploitation (2)	22 330 342	18 018 493	4 311 848	24%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	10 141 069	4 060 096	6 080 972	150%
4 PRODUITS FINANCIERS	1 031 203	1 226 666	-195 463	-16%
5 CHARGES FINANCIERES	1 204 414	1 234 450	-30 037	-2%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-173 211	-7 785	-165 426	2125%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	9 967 858	4 052 312	5 915 546	146%
8 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	11 001	-11 001	-100%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 138	720 717	-715 579	-99%
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charg	0	1 233 373	-1 233 373	ns
9 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 050	5 628	-2 578	-46%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 187	746 231	-744 044	-100%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	0	2 063 000	-2 063 000	ns
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	-99	-849 768	849 669	-100%
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	876 045	269 239	606 806	ns
12 Impôts sur les bénéfices	2 594 274	568 077	2 026 197	357%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	33 507 751	25 270 346	8 237 405	33%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	27 010 311	22 905 119	4 105 192	18%
RESULTAT	6 497 440	2 365 227	4 132 213	175%

Compte de résultat Stationnement 2022

	EXERCICE	EXERCICE	écart	
	2022	2021	en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Rémunération voirie	949 071	914 367	34 704	4%
Recettes parcs	17 034 993	14 649 147	2 385 846	16%
Amodiations et redevances	131 401	145 101	-13 701	-9%
Loyers	148 202	152 366	-4 164	-3%
Emplacements publicitaires	221 122	210 734	10 388	5%
Chiffre d'affaires net	18 484 790	16 071 716	2 413 074	15%
Subventions d'exploitations	0	4 471	-4 471	
Autres produits de gestion	80 950	69 476	11 473	17%
Reprises sur amortissements & provisions	667 622	404 368	263 254	65%
Transferts de charges	1 035 301	357 029	678 272	190%
1. Total produits d'exploitation	20 268 662	16 907 060	3 361 602	20%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	4 695 055	3 732 734	962 321	26%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 079 855	886 610	193 245	22%
Mise à disposition du personnel	1 405 891	1 281 732	124 159	10%
Salaires et traitements	2 380 024	2 168 558	211 466	10%
Charges sociales	1 736 729	1 319 701	417 028	32%
Charges spécifiques de concession :				
- Redevance fixe et variable	270 574	491 362	-220 788	-45%
- Amortissement s/redevance fixe de mise à dispos	177 778	177 778	0	0%
- Amortissement de caducité	632 335	632 335	0	0%
- Provisions pour renouvellement	421 871	415 961	5 910	1%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	1 075 437	1 408 086	-332 649	-24%
Dotation aux provisions pour risques et charges	1 299 908	804 113	495 795	62%
Autres charges	16	15	0	3%
2. Total charges d'exploitation	15 175 474	13 318 985	1 856 488	14%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	5 093 189	3 588 075	1 505 114	42%
4 PRODUITS FINANCIERS	85	0	85	ns
5 CHARGES FINANCIERES	1 019 155	968 847	50 308	5%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-1 019 070	-968 847	-50 223	5%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	4 074 118	2 619 228	1 454 891	56%
8. PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	10 585	-10 585	-100%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 440	720 717	-717 277	-100%
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charg	0	1 233 373	-1 233 373	-100%
9. CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 050	5 000	-1 950	-39%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	746 231	-746 231	-100%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	0	2 063 000	-2 063 000	-100%
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	390	-849 556	849 946	-100%
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	467 840	163 356	304 484	ns
12 Impôts sur les bénéfices	1 134 027	253 481	880 546	347%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	20 272 188	18 871 735	1 400 452	7%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	17 799 546	17 518 900	280 646	2%
RESULTAT	2 472 642	1 352 835	1 119 806	83%

Compte de résultat Aménagement 2022

	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	écart	
			en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
↳ Vente d'immeuble et terrain	10 677 942	3 569 812	7 108 130	199%
↳ Rémunération sur concessions	0	0	0	ns
↳ Rémunération sur mandats	0	0	0	ns
↳ Rémunération sur autres conventions	0	0	0	ns
<i>sous-total rémunérations</i>	0	0	0	ns
Chiffre d'affaires net	10 677 942	3 569 812	7 108 130	199%
↳ Production stockée opérations en propre	147 574	262 823	-115 249	ns
↳ Production stockée concessions	424 058	441 269	-17 211	-4%
↳ Production stockée mandats	33 708	11 455	22 253	194%
<i>sous-total production stockée</i>	605 340	715 547	-110 207	-15%
↳ Autres produits de gestion	435 212	363 092	72 120	20%
↳ Reprises sur amortissements et provisions	9 769	16 242	-6 473	-40%
↳ Transferts de charges	474 485	506 836	-32 351	-6%
1. Total produits d'exploitation	12 202 748	5 171 530	7 031 219	136%
CHARGES D'EXPLOITATION				
↳ Achats et var. de stock immeubles et terrains	4 914 488	2 891 753	2 022 735	70%
↳ En-cours déstockés sur concessions	0	0	0	ns
↳ En-cours déstockés sur mandats	0	0	0	ns
↳ En-cours déstockés sur conventions	0	0	0	ns
<i>sous-total en-cours déstockés</i>	0	0	0	ns
Autres achats et charges externes	936 247	867 871	68 375	8%
Impôts, taxes et versements assimilés	55 774	71 278	-15 504	-22%
Mise à disposition du personnel	725 533	597 310	128 223	21%
Salaires et traitements	197 154	54 777	142 377	260%
Charges sociales	128 584	50 146	78 438	156%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	134 343	138 641	-4 297	-3%
Dotation aux provisions pour risques et charges	52 742	10 434	42 308	405%
Autres charges	10 002	17 297	-7 295	-42%
2. Total charges d'exploitation	7 154 868	4 699 508	2 455 360	52%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	5 047 880	472 022	4 575 858	969%
4. PRODUITS FINANCIERS	1 031 118	1 226 666	-195 548	-16%
5. CHARGES FINANCIERES	185 259	265 603	-80 345	-30%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	845 859	961 062	-115 203	-12%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	5 893 739	1 433 084	4 460 655	311%
8. PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	415	-415	-100%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 698	0	1 698	
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charges	0	0	0	ns
9. CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	628	-628	-100%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 187	0	2 187	
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	0	0	0	ns
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	-489	-212	-277	130%
11. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	408 205	105 884	302 321	ns
12. Impôts sur les bénéfices	1 460 247	314 597	1 145 651	364%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	13 235 563	6 398 611	6 836 953	107%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	9 210 765	5 386 219	3 824 546	71%
RESULTAT	4 024 798	1 012 391	3 012 407	298%

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

(Loi du 30.04.83 – décret du 29.11.83)

CRC 99-03

L'annexe qui vous est présentée ci-dessous, en conformité avec la loi comptable dont il est fait référence plus haut, est un état comportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension des autres documents de synthèse, dont la partie examen des comptes du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle présente, sous une autre forme ou complète pour autant que nécessaire, les informations qu'ils contiennent déjà.

1) Evènements importants survenus au cours de l'Exercice

Contrôles fiscaux périodes 2005 à 2007 et 2010 à 2012

Restent en compte au 31 décembre 2022, 1,6 M€ provisions, correspondant au solde de règlement encore en compte auprès de l'administration fiscale.

Terrains Domaine Pie Fouquet

Courant 2020, la commercialisation des terrains du Domaine Pie Fouquet à Rognes a débuté.

Le Chiffre d'affaires a été de 2,2 M€ en 2020, de 2,8 M€ en 2021 et de 6 M€ en 2022. Les quelques terrains restant devraient être vendus sur l'exercice 2023.

Terrain Héritière à Ventabren

En 2022, des terrains situés à Ventabren détenus par la Semepa ont été cédés pour un montant total de 4.6 M€.

Incendie Parking Mignet

Le 8 mars 2020, un important incendie s'est déclaré dans le parking Mignet, incendie ayant nécessité sa fermeture totale jusqu'au 22 juillet 2020. Depuis cette date, le parking a été ouvert à 75 % de sa capacité. Les travaux de remise en état ont été réalisés en 2021. Le parking a ouvert en totalité en octobre 2021.

Une indemnisation pour la perte d'exploitation subie lors de cette période de fermeture a été demandée auprès des assurances des propriétaires des véhicules incendiés. Le montant total à recevoir et constaté dans les comptes de 2022 (puisque l'accord sur cette réclamation a été signé le 25/11/2022) est de 565 359 €.

Prévision Travaux Parking Méjanès

Pour faire suite à l'avis de la commission de sécurité concernant le parking Méjanès rendu fin 2019, d'importants travaux devront être réalisés courant 2021. Au cours de l'exercice 2020 des frais supplémentaires de gardiennage ont été engagés pour un total de 497 K€ dont 212 K€ refacturés à la copropriété « l'Esplanade de l'Arche ». La prévision des travaux connus, à réaliser et constatée fin 2021 est de 2 millions pour la part de la Semepa.

Aucune nouvelle provision a été constaté sur l'exercice 2022.

2) Règles et Méthodes comptables

La Société respecte les principes comptables de base, compte tenu des adaptations au plan comptable qui ont été expressément autorisées par le Conseil National de la Comptabilité et relatives à la nomenclature comptable des Sociétés d'Economie Mixte.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation.

1. Traitement comptable des opérations d'aménagement

La réforme des méthodes de comptabilisation des opérations d'aménagement par le Conseil National de la Comptabilité, appliquée depuis l'exercice 2000, assure une totale correspondance entre les informations financières données dans les états financiers annuels de la SEM et celles des comptes rendus d'opérations transmis à la collectivité concédante.

Pour assurer une parfaite lisibilité et pour faciliter le passage des comptes de la société aux comptes rendus annuels, les points suivants sont assurés :

▪ Encours de concession :

C'est le solde de l'opération qui est indiqué à l'Actif du bilan. Si le montant est négatif (solde créditeur) cela signifie que les recettes de l'opération sont, à la date d'arrêté des comptes, en avance sur les dépenses. Ce solde d'opération correspond au solde d'exploitation provisoire de l'opération du CRACL. Les dépenses et recettes de chaque opération sont détaillées en annexe.

▪ Encours sur mandats :

Comme pour les concessions, le bilan est allégé du détail des encours sur mandats :

- Les encours sur mandats : ils sont groupés sur une seule ligne.
- Les encours à l'actif : les dépenses sont supérieures aux recettes à la date de l'arrêté
- Les encours au passif : les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de l'arrêté

Des annexes ad hoc permettent de retrouver tous les détails des regroupements ainsi effectués.

Enfin, il est rappelé que le plan comptable des entreprises concessionnaires prévoit l'inscription dans le bilan du concessionnaire de la valeur des ouvrages concédés même si le financement desdits ouvrages a été assuré par le concédant.

Dans ce cas, l'inscription à l'actif de cette valeur est équilibrée par une inscription du même montant au passif sous la rubrique « droits en nature du concédant ».

2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d'aménagement sous mandats et concessions

Le Conseil d'Administration du 21/12/1993 entériné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/1994 a décidé de mettre en œuvre une nouvelle méthode de comptabilisation de la rémunération de la Société relative aux opérations d'aménagement sous mandats et concessions qui fait l'objet des redressements fiscaux sus évoqués.

Les rémunérations de l'entreprise, et ses coûts internes ou « frais généraux », pour reprendre les termes des conventions, sont « stockés ». Pendant la durée de l'opération, la SEMEPA ne dégage pas de résultat. Ce dernier n'est constaté que lors de l'exercice comptable de fin d'opération.

- Rémunération de la société sur concessions:-
Elle est prise en compte suivant la méthode dite à l'achèvement.

La rémunération calculée pendant l'exercice est enregistrée au passif du bilan en « Avances rémunérations concessions ».

Les coûts internes de la Société nécessaires pour assurer la prestation sont identifiés par le biais de la comptabilité analytique. Ils sont chaque année « stockés » :

- au niveau du bilan ils apparaissent en cumul dans une ligne « stock d'en-cours de prestations »
- au niveau du compte de résultat ils sont chaque année sur une ligne de produit « production stockée concessions / mandats ». Ce produit annule la charge correspondante.

Etant par ailleurs prévu que, si en cours d'opération, les taux de rémunération sont globalement insuffisants pour couvrir la Société de ses coûts, les provisions nécessaires sont constituées comme calculé dans le tableau « Rémunérations, charges et provisions sur les opérations d'Aménagement » annexé au présent document.

Ce tableau fait aussi ressortir :

- le montant de la rémunération acquise suivant le calcul au pourcentage des recettes – dépenses,
- les coûts cumulés et stockés de la Société.

3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre

Les opérations en propre enregistrent des coûts externes qui augmentent le coût d'achat initial du terrain ou de l'immeuble. Ces charges externes sont stockées. Les coûts sont déstockés au moment de la vente. Lorsque la vente est fractionnée, les coûts sont déstockés au prorata des surfaces vendues par rapport au total des surfaces à vendre, ce qui permet de déterminer un prix de revient par cession.

4. Méthodes d'évaluation

A – Immobilisations en propre : application au 01/01/2005 du règlement CRC 2002-10, sur les amortissements et dépréciations et du CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

- Amortissements et dépréciations :

- Le règlement prévoit la détermination de composants lorsque ceux-ci sont identifiables. Cette méthode est utilisée pour l'amortissement des bureaux 2 et 4 rue Lapière et pour le parc de stationnement Rambot.

en €

nature	Bureaux Lapierre (€)	Parking Rambot (€)	Durée (ans)
Murs	557 900	0	50
Structure	1 242 652	3 326 801	50
Ravalement	61 800	0	15
Chauffage	282 658	190 943	25
Menuiserie	203 956	0	25
Agencement	165 365	263 882	10
Peinture	50 395	71 990	15
Electricité	213 484	350 306	25
Ascenseurs	97 369	84 164	20
Alarme, Téléphonie	19 860	105 562	5
Fermetures	4 459	0	25
Total	2 899 898	4 393 648	

- Concernant les véhicules pour lesquels la réglementation prévoit la prise en compte de la valeur résiduelle, les calculs effectués ne faisant pas apparaître de différences significatives, il a été décidé de ne pas modifier la méthode ancienne. La durée d'utilité a été calquée sur la durée d'usage.

B – Les immobilisations concédées par la Ville à l'origine des contrats de DSP (parcs de stationnement, matériel d'exploitation des parcmètres en partie) sont portées à leur valeur d'entrée. Les règlements excluent expressément ces biens de l'application des nouvelles règles.

Il n'est pas pratiqué d'amortissement pour ces immobilisations, mais, le cas échéant, des provisions pour renouvellement ou grosses réparations dont la constitution est prévue dans le cahier des charges annexé à la convention du stationnement passée par votre Société avec la Ville d'Aix le 29 décembre 1986.

Conformément à l'avenant n° 11 au traité de concession, la Société a versé à la Ville une redevance fixe de mise à disposition d'un montant de 10,4 M€, qui a été portée dans le poste « immobilisations mises en concession par le concédant à titre onéreux ». Ce poste comprend également la redevance fixe de mise à disposition du parking Rotonde pour 8 M€, prise en compte en 2003.

C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire comprennent l'ensemble des immobilisations qui ont remplacé des immobilisations antérieurement concédées par la Ville d'Aix-en-Provence (essentiellement matériel de péage, matériel de sécurité, signalisation, réfection et peinture des murs des Parcs) et les immobilisations acquises par la SEMEPA pour les parkings Mignet, Signoret, Rotonde, Pasteur et Méjanes.

Les contrats des DSP signés fin décembre 1986 et en Octobre 2003 arrivent respectivement à échéance en décembre 2021 et octobre 2048.

Pour le contrat de décembre 1986, un avenant de prolongation a été signé entre la Semepa, la Ville d'Aix en Provence et la Métropole Aix Marseille. Cet avenant de 18 mois prendra fin le 29 Juin 2023.

La restitution des immeubles se fera à la valeur nette comptable (extension Mignet notamment) ou à une valeur nulle ce qui implique que les actifs concernés devront avoir à l'échéance de la concession une valeur nulle du fait des amortissements techniques et des provisions (caducité et renouvellement) pratiqués.

Ces immobilisations ont été financées, en partie par les provisions pour renouvellement des années antérieures, en partie par la trésorerie de la société (fonds propres ou emprunts). Il est fait pour ce type d'immobilisation un amortissement technique, une provision pour renouvellement et un amortissement de caducité.

- Concernant la provision pour renouvellement, la méthode de calcul a été modifiée en 1997 afin de respecter les dispositions de la loi de finance pour 1998 (articles 5 et suivants). Elle est calculée sur la base du coût estimé de remplacement et du prix de revient de l'immobilisation.

- Pour les immobilisations non renouvelables, seul l'amortissement de caducité est pratiqué et calculé de la façon suivante : la valeur nette de l'immobilisation est divisée par la durée de la concession restant à courir (sauf pour l'extension du parking Mignet) et constitue la dotation de l'exercice.

3) Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

1. Notes sur le Bilan Actif

A - Immobilisations

Les principes comptables spécifiques sont décrits ci-après :

✓ **Immobilisations propres de la Société** : application des nouvelles règles au 01/01/2005

Les locaux de la rue Lapierre ont été immobilisés, y compris la valeur du terrain non amortissable, pour un montant de 3.803 K€. Ces bureaux ont fait l'objet d'une livraison à soi-même le 1^{er} août 2007.

De même, le parc de stationnement Rambot a été immobilisé pour un montant de 4.360 K€ par une livraison à soi-même le 1^{er} octobre 2009.

Figurent également dans ce compte les moyens d'exploitation hors concessions du stationnement.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concédant** :

Ce poste concerne les biens concédés à l'origine par la Ville d'Aix ainsi que ceux entrés dans la concession par avenants à la Convention de base du 29/12/1986.

A l'actif et au passif, les comptes « Immobilisations mises en concession par le concédant à titre gratuit » ainsi que « Droits en nature du concédant - contre-valeur des biens concédés à titre gratuit » ont fait l'objet d'une modification prenant en compte le versement de la redevance capitalisée.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concessionnaire** :

Il s'agit de l'ensemble du matériel d'équipement des parcs (immobilisations renouvelables).

Les mouvements ayant affecté les immobilisations au cours de l'exercice sont précisés dans le détail des comptes.

L'état des immobilisations concédées au 31 décembre de l'exercice figure dans le tableau du Détail des Comptes.

Pour 2022 le montant des investissements s'élève à 182 K€ et concerne :

- matériel de péage dans les parcs Rotonde, Mignet et Cardeurs et voirie pour **54 K€**
- aménagement de box à vélos dans le parc Carnot pour **23 K€**
- réalisation de travaux de mise en sécurité, porte coupe-feu, pompes de relevage, et bornes urgence IRVE dans les parcs Carnot, Mignet et Rotonde pour **24 K€**
- serveurs informatiques pour les parcs Bellegarde et Carnot pour **13 K€**
- onduleurs et PC pour les parcs Bellegarde, Méjanes, Pasteur pour **9 K€**
- changements de climatisation dans les parcs Rotonde, Bellegarde et Méjanes pour **20 K€**

- réfection du sol dans les bureaux situés à Pasteur pour **18 K€**,
- installation de matériel vidéo dans les parcs de Rotonde et Pasteur pour **18 K€**
- matériel de téléalonnement sur voirie et Totem pour le parc Rotonde pour **3 K€**

✓ **Immobilisations en cours :**

Au 31/12/2022 la valeur des immobilisations en cours est de 141 K€. Il s'agit du démarrage des travaux énergétiques au sein du bâtiment Rue Lapierre pour 124 K€, de l'alarme intrusion du bâtiment Lapierre pour 5 K€, de la mise en place du Logiciel Fynopsys pour 8 K€ et d'une interface pour back up du CCD sur les parcs 4 K€.

✓ **Immobilisations financières – filiales et participations :**

Il s'agit des participations dans la filiale Viamco. Est également reportée la participation dans Epage, groupement d'employeurs et la Sacogiva selon informations ci-dessous :

	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote part du Capital détenu par SEMEPA	Chiffre d'Affaires HT	Résultat de l'exercice 2022
FILIALES					
VIAMCO	10 000	441 142	100%	0	-5 618
PARTICIPATIONS					
EPAGE	343 816	0	50%	0	-
SACOGIVA	40	0	ns		

B - Stocks et Opérations pour compte

✓ **Stocks sur opérations en propre :**

Il s'agit des terrains acquis en propre et destinés à des opérations d'aménagement.

Les provisions éventuellement inscrites sur la ligne correspondante sont liées soit à des risques de non-constructibilité soit aux surfaces de voirie à créer et à restituer à la commune concernée.

✓ **Stocks d'en-cours de prestations :**

Ces stocks valorisent les coûts internes affectés à la réalisation des prestations de concessions et mandats jusqu'à leur achèvement.

Une analyse de la situation présente et future de la prestation permet de déterminer d'éventuelles provisions, dans le cas où les moyens affectés à la réalisation sont supérieurs à la rémunération contractuelle.

✓ **Opérations pour compte concessions :**

Le déroulement des concessions d'aménagement dans ses diverses opérations est décrit comptablement dans cette ligne du bilan, cette comptabilité étant tenue par opération.

Un tableau annexe détaillé permet de suivre les éléments par opération.

Conformément aux règles applicables depuis 2000, le solde des opérations de concession au 31 décembre de l'exercice figure seulement à l'actif.

✓ **Opérations pour compte mandats :**

Depuis l'année 2000 figurent à l'actif les mandats pour lesquels les dépenses sont supérieures aux recettes au 31 décembre.

Les annexes retracent pour chaque mandat la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes y compris les comptes de trésorerie et de tiers.

C - Créances d'exploitation

Il s'agit des créances de l'entreprise sur les tiers, clients essentiellement, mais aussi fournisseurs pour les avances versées, l'Etat pour un solde de crédit d'IS ou la TVA et autres impôts à récupérer. La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

D - Valeurs disponibles

✓ **Valeurs mobilières de placement :**

Elles représentent un portefeuille de placements (comptes à terme, parts sociales Caisse Epargne, Livret Epargne...) pour un montant net de 89 M€.

Une provision complémentaire pour dépréciation de certains placements a été pratiquée pour un total de 119 K€.

✓ **Disponibilités :**

Il s'agit des fonds détenus par la Semepa et sur les opérations en cours au 31 décembre, notamment sur des comptes courants et en caisse.

La trésorerie globale totalise au 31 décembre 2022 98 M€ dont 41 M€ pour les opérations en cours.

2. Notes sur le Bilan Passif

A – Capitaux propres et réserves

Le capital social est d'un montant de 5.025.000 € composé de 167 500 actions de valeur nominale de 30,00 €. L'ensemble des actions composant le capital est de même nature et confère les mêmes droits à leurs titulaires. Les collectivités territoriales détiennent la majorité du capital social et sont représentées au sein du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par ce texte.

Les réserves représentent 786 K€ tandis que le report à nouveau s'élève à 46.634 K€.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés reconnaissent :

- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2022 au titre du résultat de l'exercice 2021**
- **qu'il n'a été distribué aucun dividende en 2021 au titre du résultat de l'exercice 2020**
- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2020 au titre du résultat de l'exercice 2019**

B – Provisions pour risques et charges

✓ Provisions pour immobilisations en concessions :

Il s'agit de l'ensemble des provisions liées aux contrats de concession de la délégation de service public des parcs de stationnement et de la voirie d'Aix en Provence.

✓ Provisions pour risques et charges d'exploitation :

Le montant total porte sur 6 134 K€ et correspond principalement à :

- Risque de redressement d'IS sur les contrôles fiscaux en cours (exercices 2005 à 2007 inclus et 2010 à 2012 inclus).

Il est rappelé que la société conteste la part du redressement maintenu par l'administration fiscale. Le montant restant provisionné représente 1 630 K€.

- Provision pour litige fournisseurs et Prud'hommes pour un total de 1 382 K€.
- Provision pour travaux au parking Méjanès de 2 000 K€.
- Travaux de gros entretien dans les autres parcs de 1 122 K€.

C - Emprunts

Le détail est donné dans le tableau joint en annexe.

D – Dettes financières diverses

Les deux lignes de découvert figurant au Bilan en 2021 pour l'Héritière à Ventabren et pour l'opération en propre du terrain SNCF, ont été soldées en 2022.

La ligne « Groupement UES » correspond aux factures émises par EPAGE ou la SPLA et non encore réglées au 31 décembre de l'exercice.

E - Opérations pour compte

Depuis 2000 figurent au passif les mandats pour lesquels les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de clôture de l'exercice.

Les annexes retracent pour chaque mandat, la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes, y compris les comptes de trésorerie.

F - Dettes d'exploitation

✓ Avances et acomptes :

Les avances sur rémunérations des concessions et mandats sont issues de la comptabilité à l'achèvement : on trouve sur cette ligne les rémunérations des contrats en cours, « stockées » depuis le début des contrats.

A l'achèvement de ces derniers, la rémunération cumulée sera inscrite au compte de résultat.

✓ Fournisseurs et dettes fiscales et sociales :

Il s'agit des dettes de l'entreprise dues et provisionnées au 31 décembre 2022 vis à vis des fournisseurs d'exploitation, sur immobilisations, l'Etat, les organismes sociaux et le personnel.

La présentation par nature de dette permet de visualiser les montants en détail.

Solde des dettes fournisseurs et créances clients par date d'échéance au 31/12/2022

	Article D. 441 II.- 1° : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II.- 2° : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	1385	X				903	312	X				316
Montant cumulé des factures concernées TTC	7 079 262,27	3 842 592,50	295 899,45	125 005,09	31 851,34	4 295 348,38	42 778 798,09	3 177 967,74	1 688 138,74	288 928,61	6 883 447,76	12 038 482,85
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	62,24%	33,78%	2,60%	1,10%	0,28%	37,76%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						78,04%	5,80%	3,08%	0,53%	12,56%	21,96%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

3. Notes sur le Compte de Résultat

Le compte de résultat de la société résulte de la fusion des comptes de résultats analytiques aménagement et stationnement.

Ce compte récapitule toutes les opérations ayant influencé le résultat final.

Il permet de distinguer trois types de résultat :

- le résultat d'exploitation qui retrace l'activité normale de la société,
- le résultat financier,

- le résultat exceptionnel concernant les opérations n'entrant pas directement dans le cadre de l'activité normale de la société.

Détail de l'évolution du chiffre d'affaires constaté sur l'exercice 2022, les principaux faits significatifs sont :

- L'activité Centre de Contrôle a généré un chiffre d'affaires de 68 K€.
- Le chiffre d'affaires des parcs de stationnement a augmenté de 2,4 M€ par rapport à 2021 soit 16 %
- La part du chiffre d'affaires de la Voirie revenant à la Semepa a évolué de 35 K€ soit 4 %
- Pour la part opérations en propre, ventes de terrains de l'opération Pie Fouquet et l'Héritière pour un total de 10,7 M€
- En aménagement, pas de chiffre d'affaires constaté, aucune opération n'ayant été clôturée en 2022.
- Le salon « Les Estivales de l'Immobilier » a dégagé un chiffre d'affaires de 333 K€

Il faut noter qu'au cours de l'exercice des économies ont été réalisées dans les domaines suivants :

- o Le poste location matériel péage a baissé de 80 K€ (arrivée au terme des contrats de location du matériel de péage)
- o L'assurance responsabilité civile liée aux travaux a baissée de 52 K€
- o Le poste intérim a diminué de 49 K€
- o Le poste sous-traitance informatique 20 K€
- o Les prestations de sécurité et gardiennage dans les parcs ont diminuées de 16 K€

Les postes suivants ont subi une évolution significative :

- o Le poste électricité a augmenté de 478 K€ sur l'exercice
- o Le poste de Nettoyage entretien des parcs a augmenté de 100 K€
- o Le poste gros entretien a subi une hausse de 229 K€
- o Le poste réparation du matériel de sécurité est en hausse 87 K€
- o Le poste réparation des ascenseurs en hausse 86 K€
- o Les postes des Honoraires est en hausse de 53 K€

Le résultat financier prend en compte au 31/12/2022 un complément de dépréciation de placements ainsi que les produits financiers de l'exercice. Les charges financières sur l'emprunt de Rotonde sont de 1 M€ en 2022.

Le montant de l'impôt sur les sociétés est de 2 595 K€ déduction faite d'un crédit d'impôt Mécénat pour 29 K€ et d'un crédit famille pour 22 K€.

Le montant de la participation est de 876 K€.

4. Engagements hors bilan

- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés :

Conformément à la loi comptable et en particulier à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 03-R01, nous vous communiquons les éléments suivants :

A la date d'arrêté des comptes, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie ou ne bénéficiera d'une prestation visée dans ce texte.

Concernant l'ensemble du personnel salarié de la SEMEPA, les indemnités de fin de carrière sont couvertes en tout ou partie pour les droits passés par un contrat souscrit auprès d'un assureur.

- Autres engagements émis :
 - cautions bancaires sur mandats et concessions : NEANT
 - Nantissement comptes de placement : NEANT
- Engagements reçus :

La Ville d'Aix-en-Provence et/ou la Métropole Aix – Marseille Provence garantissent les emprunts souscrits par la S.E.M.E.P.A. pour les besoins de la concession du stationnement (tableau des emprunts).

5. Autres informations

- Effectif :

Au 31 décembre 2022, l'effectif de la société était de 40 personnes, dont 2 salariés à temps partiel, se répartissant de la façon suivante :

Catégories d'emplois	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	28	6	34
Agents de maîtrise	1	2	3
Cadres	1	2	3
TOTAL	30	10	40

- Informations diverses :

Conformément à l'article L 822-11 du code de commerce, les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 47.000 € HT, dont :

- Certification légale : 47.000 € HT
- diligences directement liées à la mission : néant

Rémunérations, charges et provisions sur opérations d'aménagement au 31 décembre 2022.

Détail des Opérations en cours au 31 Décembre 2022

OPERATIONS EN COURS	N° Opn	Début	Fin	RG % Source BP	Taux ou forfait	Exercice 2022		Cumul au 31/12/2022		Sur durée restant		Provisions 2022		Reprise 2022		Cumul 31/12/2022	
						Rémunération	FGS FGD (-)	Rémunération	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes
CONCESSIONS																	
Duranne	60	année 16	déc-25	13 899 900	forfait	450 000	424 058	12 299 900	7 479 325	1 600 000	1 696 232	0	0	0	0	0	0
TOTAL 1				13 899 900		450 000	424 058	12 299 900	7 479 325	1 600 000	1 696 232	0	0	0	0	0	0
MANDATS																	
MTP Rousset Pevrier Fuveau 2° tr.	75	janv-05	déc-21	151 353	3.5%HT/HT	7 706	26 852	117 625	259 169	33 728	27 000	36 226	9 844	0	0	122 096	12 720
Ville Vitrolles ZI Estroublans 2° tr	7U	fev-05	dec-11	40 900	3%HT/HT	0	0	40 900	83 817	0	0	0	0	0	0	42 917	0
SACOGIVA - 7 rue des Gondraux	D7	janv-17	janv-20	35 700	5%HT/HT	0	6 856	4 924	123 451	30 776	7 000	4 672	0	0	5 944	89 667	5 084
TOTAL 2				227 953		7 706	33 708	163 449	466 437	64 504	34 000	40 898	9 844	0	5 944	254 680	17 804

Détail des Opérations clôturées au 31 Décembre 2022

OPERATIONS CLOTUREES	N° Opn	Début	Fin	RG % Source BP	Taux ou forfait	Exercice 2022		Cumul au 31/12/2022		Sur durée restant		Provisions 2022		Reprise 2022		Cumul 31/12/2022	
						Rémunération	FGS FGD (-)	Rémunération au %	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes
CONCESSIONS																	
TOTAL 3				0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MANDATS																	
TOTAL 4				0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMO et conventions d'assistance																	
TOTAL 5				0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Exercice 2022		Cumul au 31/12/2022		Sur durée restant		Provisions 2022		Reprise 2022		Cumul 31/12/2022	
	Rémunération	FGS FGD (-)	Rémunération au %	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes
CONCESSIONS EN COURS - TOTAL 1	450 000	424 058	12 299 900	7 479 325	1 600 000	1 696 232	0	0	0	0	0	0
MANDATS EN COURS - TOTAL 2	7 706	33 708	163 449	466 437	64 504	34 000	40 898	9 844	0	5 944	254 680	17 804
CONCESSIONS CLOTUREES - TOTAL 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MANDATS CLOTUREES - TOTAL 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMO et conventions CLOTUREES - TOTAL 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	457 706	457 766	12 463 349	7 945 762	1 664 504	1 730 232	40 898	9 844	0	5 944	254 680	17 804

RG % = rémunération globale de l' au pourcentage
BP = Bilan prévisionnel

FGS = Frais généraux stockés
FGD = Frais généraux désstockés

TEC = Travaux en cours

Dettes financières au 31 Décembre 2022

OPERATION	banque	date du prêt	montant total	montant libéré total	en 2022	durée	Capital restant dû			intérêts courus	taux	garantie collectivités	
							au 01/01	échu 2022	au 31/12			% capital	garant
Stationnement Parking Rotonde	Société Générale	30/07/2004	30 000 000	30 000 000		30 ans	20 022 572	1 119 648	18 902 924	410 235	fixe 5,14%	50%	Ville d'Aix

(*) emprunt renégocié

30 000 000	30 000 000	0	20 022 572	1 119 648	18 902 924	410 235
------------	------------	---	------------	-----------	------------	---------

Stationnement	19 313 159
----------------------	-------------------

DETTES FINANCIERES opérations en propre

Terrain SNCF - Aix	Caisse d'Epargne			4	E3M + 0,40%	autoris. de découvert
--------------------	------------------	--	--	---	-------------	-----------------------

Aménagement	4
--------------------	----------

Autres DETTES FINANCIERES

Dettes Groupement UES _ EPAGE	1 175 984
-------------------------------	------------------

TOTAL DETTES FINANCIERES	20 489 147
---------------------------------	-------------------

Etat des Immobilisations au 31 Décembre 2022

	IMMOBILISATIONS EN VALEURS D'ACQUISITION					AMORTISSEMENTS					VALEUR NETTE
	au	Exercice 2022			au	au	Exercice 2022			au	au
	01 / 01	Cpte à cpte	Entrées	Sorties	31 / 12	01 / 01	Cpte à cpte	Dotations	Reprises	31 / 12	31 / 12
Logiciels	228 128		2 290	58 429	171 990	217 157		6 108	58 429	164 836	7 154
Terrains	1 236 336		695 000		1 931 336						1 931 336
Constructions et Installations générales	7 199 593		1 800	9 366	7 192 027	2 733 958		170 774	9 366	2 895 366	4 296 661
Install ^o techniques, matériel et outillage	652 875		19 039	5 735	666 179	567 239		23 709	5 735	585 212	80 967
Install ^o générales, agencements divers	175 439				175 439	28 832		17 106		45 938	129 501
Matériel de transport	186 238		15 841	12 020	190 059	169 150		18 892	12 020	176 022	14 037
Matériel de bureau et informatique	121 783		11 887	17 569	116 101	91 375		18 698	17 569	92 504	23 597
Mobilier	198 288				198 288	175 074		4 804		179 878	18 410
Mise en concession	78 301 865		181 805	460 516	78 023 154	20 499 954		949 691	460 516	20 989 129	57 034 025
Equipement des parcs											
Immobilisations en cours	41 405	-6 150	137 278	31 426	141 107						141 107
Participations EPAGE	343 816				343 816						343 816
Autres participations	10 040				10 040						10 040
Autres immobilisations financières	247 946			22 907	225 039						225 039
Total	88 943 751	-6 150	1 064 940	617 968	89 384 573	24 482 739	0	1 209 780	563 635	25 128 884	64 255 689

Tableau des résultats sociaux des exercices 2018 à 2022

ANNEES	2022	2021	2020	2019	2018
RESULTAT	6 497 440	2 365 227	-360 180	9 956 507	2 946 348
REPORT A NOUVEAU		2 314 977	-360 180	9 906 257	2 893 395
DIVIDENDES VERSES		50 250	-	50 250	50 250
RESERVE SPECIALE					2 703
RESERVE LEGALE	-		-	-	-

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2022	2021	2020	2019	2018
1- CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000
b) Nombre d'actions existantes	167 500	167 500	167 500	167 500	167 500
2- OPÉRATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'Affaires H.T	29 162 731	19 641 528	15 164 180	32 613 273	21 449 789
b) Résultat avant impôts, participation des salariés, dot. aux amort. et provisions	13 461 463	8 465 981	3 814 862	13 187 467	20 480 470
c) Impôts sur les bénéfices	2 594 274	568 077	55 190	-67 137	4 392 001
d) Participation des salariés	876 045	269 239	0	1 075 307	638 157
e) Résultats après impôts, participation et D.A.P	6 497 440	2 365 227	-360 180	9 956 507	2 946 348
f) Résultat distribué	-	50 250	50 250	50 250	50 250
3- RÉSULTAT PAR ACTION :					
a) Résultat après impôts, participation avant dotat. aux amort. Et prov.	59,65	45,54	22,45	72,71	92,24
b) Résultats après impôts, participation et D.A.P	38,79	14,12	-2,15	59,44	17,59
c) Dividende attribué à chaque action	-	0,30	Néant	0,30	0,30
4- PERSONNEL :					
a) Nombre de salariés	44	44	43	46	49
b) Montant de la masse salariale	2 326 860	2 023 257	2 032 682	2 294 437	2 463 065
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ect)	1 864 813	1 369 846	1 010 248	1 884 311	1 592 748

Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 2022

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an
Participation UES	343 816		343 816
autres participations	10 040		10 040
Prêts participation construction	216 746	11 881	204 865
Dépôts et cautionnements versés	8 293		8 293
Fournisseurs. Avances et acomptes	52 091	52 091	
Autres créances clients	2 946 774	2 946 774	
Sécurité sociale et organismes sociaux	7 572	7 572	
Impôt sur les bénéfices - Contentieux	1 630 193	1 630 193	
Impôt sur les bénéfices	0	0	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	138 715	138 715	
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>			
Taxe sur la valeur ajoutée	462 010	462 010	
Groupe UES et filiales	536 922	536 922	
Débiteurs divers	798 091	798 091	
Charges constatées d'avance	75 728	75 728	
TOTAUX	7 226 990	6 659 976	567 014

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an et 5 ans au +	à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à moins d'un an à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine	19 313 159	1 587 545	5 347 592	12 378 022
Groupe UES et filiales	1 175 984	1 175 984		
Avances et acomptes reçus	12 901 440	601 540	12 299 900	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 293 527	3 293 527		
Personnel et comptes rattachés	1 759 367	1 759 367		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	690 236	690 236		
Impôt sur les bénéfices	1 978 766	1 978 766		
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>				
Taxe sur la valeur ajoutée	420 995	420 995		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	17 990	17 990		
Produits constatés d'avance	1 411 317	143 045	473 537	794 735
TOTAUX	42 962 783	11 668 997	18 121 029	13 172 756
Emprunt souscrit en cours d'exercice	0			
Capital remboursé en cours d'exercice	1 119 648			

Répartition du montant de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel

	RESULTAT AVANT IMPÔT	IMPOT	RESULTAT NET
RESULTAT COURANT	9 091 813	2 594 274	6 497 538
RESULTAT EXCEPTIONNEL (*)	-99	0	-99
RESULTAT DE L'EXERCICE	9 091 714	2 594 274	6 497 440

Dérogation fiscale :

En application des articles 207-I-6 bis et ter Annexe III du CGI, les bénéfices des conventions publiques d'aménagement sont exonérés d'impôt sur les sociétés

DETAIL DES COMPTES

ACTIVITE AMENAGEMENT

EXERCICE 2022

Opérations pour compte – Bilan des Opérations en concession

C55 + C60 Parc la Duranne



COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2022

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2021	Année 2022	Cumul à fin 2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	26 726 035	15 168 089	41 894 124
	DEPENSES	98 481 966	1 801 640	100 283 606
1	ETUDES	1 502 477	2 200	1 504 677
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	3 452 779	41 790	3 494 569
3	TRAVAUX	68 872 878	956 982	69 829 860
4	HONORAIRES	6 251 101	264 873	6 515 974
5	FRAIS DIVERS	2 446 429	85 795	2 532 224
6	PARTICIPATION AUX EQUIPEMENTS PUBLICS	1 644 118		1 644 118
7	CHARGES FINANCIERES	2 462 284		2 462 284
8	REMUNERATIONS	11 849 900	450 000	12 299 900
	RECETTES	125 208 001	16 969 729	142 177 730
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	105 623 139	14 343 783	119 966 922
2	PARTICIPATIONS	7 558 307	2 179 576	9 737 883
3	SUBVENTIONS	4 573 471		4 573 471
4	AUTRES PRODUITS	1 626 129	150 373	1 776 502
5	PRODUITS FINANCIERS	5 139 250	260 147	5 399 397
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS	687 705	35 850	723 555
	TRESORERIE PERIODE	27 025 977	13 951 294	40 977 271

C57 Revitalisation du C.V. d'Aix



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2022

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2021	Année 2022	Cumul à fin 2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	61 251	0	61 251
	DEPENSES	35 085 298	0	35 085 298
1	ETUDES	174 588		174 588
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	14 800 141		14 800 141
3	TRAVAUX	1 432 378		1 432 378
4	HONORAIRES	1 624 766		1 624 766
5	FRAIS DIVERS	2 174 099		2 174 099
6	PARTICIPATION AUX EQUIPEMENTS PUBLICS			
7	CHARGES FINANCIERES	2 057 613		2 057 613
8	REMUNERATIONS	12 821 713		12 821 713
	RECETTES	35 146 549	0	35 146 549
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	24 157 332		24 157 332
2	PARTICIPATIONS	9 516 836		9 516 836
3	SUBVENTIONS	561 779		561 779
4	AUTRES PRODUITS	909 523		909 523
5	PRODUITS FINANCIERS	1 079		1 079
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS			
	TRESORERIE PERIODE	61 252		61 252

Opérations pour compte – Bilan des opérations de mandats

M7S MTP ROUSSET PEYNIER FUVEAU 2e Tranche



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2022

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2021	Année 2022	Cumul à fin 2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	681 245	-344 539	336 706
	DEPENSES	3 477 252	348 590	3 825 842
1	ETUDES	34 521		34 521
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	64 716	320 211	384 927
3	TRAVAUX	3 051 216	7 536	3 058 752
4	HONORAIRES	166 996	11 407	178 403
5	FRAIS DIVERS	28 287	188	28 475
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	131 517	9 248	140 765
	RECETTES	4 158 498	4 051	4 162 549
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	4 008 141		4 008 141
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	150 357	4 051	154 408
	TRESORERIE PERIODE	682 254	-319 281	362 973

M7U VILLE DE VITROLLES ZI ESTROUBLANS 2e Tranche



COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2022

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2021	Année 2022	Cumul à fin 2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	19 240	-3 231	16 009
	DEPENSES	1 710 918	3 364	1 714 282
1	ETUDES	6 823		6 823
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX	1 560 781		1 560 781
4	HONORAIRES	83 690	3 364	87 054
5	FRAIS DIVERS	10 708		10 708
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	48 916		48 916
	RECETTES	1 730 158	133	1 730 291
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	1 701 808		1 701 808
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	28 350	133	28 483
	TRESORERIE PERIODE	19 403	-3 231	16 172

MB7 SMA TVX AGT CARREFOUR AVE L PHILIBERT



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2022

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2021	Année 2022	Cumul à fin 2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	105 997	0	105 997
	DEPENSES	627 547	0	627 547
1	ETUDES			
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	22 180		22 180
3	TRAVAUX	528 762		528 762
4	HONORAIRES	34 366		34 366
5	FRAIS DIVERS	11 981		11 981
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	30 259		30 259
	RECETTES	733 543	0	733 543
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	733 543		733 543
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS			
	TRESORERIE PERIODE	105 997	0	105 997

MD2 VILLE DE PERTUIS – ETUDES ACQUISITION FONCIERE VOIE POS V31



COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2022

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2021	Année 2022	Cumul à fin 2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	7 929	0	7 929
	DEPENSES	57 880	0	57 880
1	ETUDES	29 304		29 304
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX			
4	HONORAIRES	4 784		4 784
5	FRAIS DIVERS	1 970		1 970
7	CHARGES FINANCIERES	294		294
8	REMUNERATIONS	21 528		21 528
	RECETTES	65 809	0	65 809
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	65 780		65 780
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	29		29
	TRESORERIE PERIODE	7 928	0	7 928

MD7 SACOGIVA 7 rue des Gondreaux



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2022

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2021	Année 2022	Cumul à fin 2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 466	-129	-7 595
	DEPENSES	94 234	129	94 363
1	ETUDES			
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	472		472
3	TRAVAUX	4 812		4 812
4	HONORAIRES	46 816		46 816
5	FRAIS DIVERS	35 704		35 704
7	CHARGES FINANCIERES	521	129	650
8	REMUNERATIONS	5 909		5 909
	RECETTES	86 768	0	86 768
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	86 620		86 620
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	148		148
	TRESORERIE PERIODE	-7 466	-129	-7 595

Détail des comptes BILAN

DETAIL BILAN ACTIF AMENAGEMENT 2022

	Brut	Brut N-1	Variation
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations en cours	136 777	3 829	132 948
Immobilisations financières	362 149	362 149	0
- autres participations	10 040	10 040	0
- Participations EPAGE	343 816	343 816	0
- <i>dépôts et cautionnements versés</i>	<i>8 293</i>	<i>8 293</i>	<i>0</i>
. structure	8 293	8 293	0
. Concessions	0	0	0
VALEURS REALISABLES			
Créances d'exploitation	3 887 847	3 305 639	612 632
- <i>Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés</i>	<i>45 133</i>	<i>27 833</i>	<i>17 300</i>
. structure	28 374	11 400	16 974
. opérations en propre	10 785	1 381	9 403
. concessions	5 974	15 052	-9 078
. mandats	0	0	0
- <i>Clients, clients factures à établir</i>	<i>1 319 020</i>	<i>871 606</i>	<i>447 413</i>
. structure	125 012	92 983	32 028
. opérations en propre	383	736 710	-736 327
. concessions	1 183 505	41 040	1 142 465
. mandats	10 120	873	9 248
- Personnel et Organismes sociaux	0	0	0
- Etat Impôt société <i>contentieux</i>	1 630 193	1 630 193	0
- Etat Impôt société	0	0	0
- <i>Etat T.V.A.</i>	<i>312 519</i>	<i>247 782</i>	<i>64 737</i>
. structure	208 398	178 605	29 792
. opérations en propre	24 483	36 435	-11 952
. concessions	79 639	32 742	46 897
. mandats	0	0	0
- Etat produits à recevoir	13 636	0	13 636
- <i>Débiteurs divers</i>	<i>567 346</i>	<i>528 225</i>	<i>39 121</i>
. structure	0	0	0
. mandats	0	0	0
- Groupement UES et Filiale	536 922	528 225	8 697
- Produits à recevoir	30 424	0	30 424
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	38 746	37 162	1 585
TOTAL	4 425 519	3 708 778	747 165

DETAIL BILAN PASSIF AMENAGEMENT 2022

	N	N-1	Variation
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES			
Provision réglementée	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges d'exploitation	1 649 997	1 645 297	4 700
DETTES FINANCIERES			
Emprunts	0	0	0
- Emprunts court terme	0	0	0
Dettes financières diverses	749 969	4 349 451	-3 599 482
- Dettes financières Opérations Propres	4	4 156 646	-4 156 642
- Groupement UES et Filiale	749 965	192 804	557 160
- dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
. opérations en propre	0	0	0
. concessions	0	0	0
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes	358 415	316 907	41 508
- clients créditeurs	358 415	316 907	41 508
. structure	18 648	5 940	12 708
. opérations en propre	0	0	0
. concessions	339 767	310 967	28 800
- créditeurs divers	0	0	0
Fournisseurs	397 431	601 647	-204 216
- fournisseurs d'exploitation	388 626	601 647	-213 021
. structure	178 369	267 710	-89 340
. opérations en propre	131 163	214 790	-83 627
. concessions	52 088	117 401	-65 312
. mandats	27 005	1 747	25 258
- fournisseurs d'immobilisations	8 805	0	8 805
Dettes fiscales et sociales	1 927 681	454 957	1 472 724
- dettes provisionnées personnel	605 260	160 661	444 599
- charges à payer organismes sociaux	81 621	21 204	60 417
- Etat Impôt société	1 152 791	170 417	982 375
- Etat TVA	86 969	96 627	-9 658
. structure	86 969	96 627	-9 658
. concessions	0	0	0
- Etat charges à payer	1 039	6 048	-5 009
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0	0
TOTAL	5 083 493	7 368 259	-2 284 766

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION

AMENAGEMENT	au	Exercice 2022		au
	01 / 01	augm.	dimin.	31 / 12
SUR MANDATS	13 904	9 844	5 944	17 804
SACOGIVA Les Gondraux	11 028		5 944	5 084
MTP Rousset Fuveau Peynier 2° tranche	2 876	9 844		12 720
SUR CONCESSIONS	0	0	0	0
PROVISIONS pour risques et charges	1 631 393	800	0	1 632 193
- Médaille Travail	1 200	800		2 000
- Contestation Litige fiscal sur IS	1 630 193			1 630 193
TOTAL	1 645 297	10 644	5 944	1 649 997

Détails comptes de résultat AMENAGEMENT – Exercice 2022

DEBIT		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 187
- <i>S/opération de gestion</i>	0	
- <i>S/opération en capital</i>	2 187	
. Indemnité Assurances infiltrations ascenseur Lapierre	2 187	
- <i>S/dotations provisions</i>	0	
. Mises rebuts immobilisations		

CREDIT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 698
- <i>S/opération de gestion</i>	0	
- <i>S/opération en capital</i>	1 698	
. Indemnité Assurances Sinistre archives Lapierre	1 581	
. Vente petit matériel.....	117	
- <i>S/reprises de provisions</i>	0	
TRANSFERT DE CHARGES		474 485
- Refacturation UES - frais généraux et bâtiment	457 908	
- Refacturation Logiciel Estivales	15 744	
- Divers	833	

ACTIVITE STATIONNEMENT

EXERCICE 2022

Détail des comptes BILAN

DETAIL BILAN ACTIF STATIONNEMENT 2022

	Brut	Brut N - 1	Variation
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations mises en concession	82 444 175	82 722 887	-278 712
<i>Par le concédant</i>	<i>22 805 150</i>	<i>22 805 150</i>	<i>0</i>
- à titre gratuit	4 421 022	4 421 022	0
- à titre onéreux	18 384 128	18 384 128	0
<i>Par le concessionnaire</i>	<i>59 639 026</i>	<i>59 917 737</i>	<i>-278 712</i>
- équipements des parcs	20 494 744	20 773 455	-278 712
- équipement Bellegarde	1 048 229	1 040 910	7 319
- équipement Cardeurs	633 122	624 822	8 300
- équipement Carnot	1 676 573	1 662 605	13 968
- équipement Pasteur	1 382 932	1 394 160	-11 228
- équipement Mignet	3 863 600	3 939 209	-75 609
- équipement Méjanes	507 233	507 244	-10
- équipement Horodateurs VP	2 427 953	2 422 467	5 487
- équipement Signoret	315 321	323 821	-8 500
- équipement matériel commun	433 891	514 463	-80 572
- équipement Rotonde	8 205 890	8 343 756	-137 866
- parking construction	39 144 282	39 144 282	0
- Mignet gros œuvre	12 492 894	12 492 894	0
- Rotonde gros œuvre	25 868 658	25 868 658	0
- Cardeurs gros œuvre	378 780	378 780	0
- Bellegarde gros œuvre	214 059	214 059	0
- Carnot gros œuvre	189 890	189 890	0
Immobilisations en cours	4 330	37 576	-33 246
Immobilisations financières	216 746	239 653	-22 907
- prêts participation construction	216 746	239 653	-22 907
- dépôts et cautionnements versés	0	0	0
VALEURS REALISABLES			
Créances d'exploitation	2 684 519	1 748 948	935 571
- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	6 957	5 293	1 664
- Clients, clients factures à établir	1 627 754	1 168 923	458 831
- Personnel et Organismes sociaux	7 572	1 080	6 492
- Etat Impôt société	0	0	0
- Etat T.V.A.	149 490	221 983	-72 493
- Etat CVAE et CFE	123 290	213 911	-90 621
- Etat produits à recevoir	1 789	0	1 789
- Débiteurs divers	767 667	137 757	629 909
- Groupement UES	0	0	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	36 982	2 846	34 136
TOTAL BILAN ACTIF	85 386 752	84 751 909	634 843

DETAIL BILAN PASSIF STATIONNEMENT 2022

	N	N-1	Variation
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES			
Provision réglementée	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions sur immobilisations en concession	39 403 058	38 171 073	1 231 984
<i>Droits en nature du concédant</i>	7 552 889	7 519 339	33 550
- participations financières	2 058 062	2 058 062	0
- contre-valeur des biens concédés à titre gratuit	4 421 022	4 421 022	0
- provision p/renouvellement des immobilisations sort	1 073 806	1 040 256	33 550
<i>Amortissements de caducité</i>	30 540 036	29 729 923	810 113
- sur parcètres à titre onéreux	7 180	7 180	0
- sur redevance fixe de mise à disposition	13 784 361	13 606 583	177 778
- sur immobilisations mises par le concessionnaire	16 748 495	16 116 160	632 335
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations activ</i>	1 310 133	921 811	388 321
Provisions pour risques et charges d'exploitation	4 483 763	4 026 774	456 989
DETTES FINANCIERES			
Emprunts	19 313 159	20 457 106	-1 143 947
- Emprunts long terme	18 902 924	20 022 572	-1 119 648
- Intérêts courus sur emprunts	410 235	434 534	-24 299
Dettes financières diverses	426 019	844 643	-418 624
- Groupement UES et Filiale	426 019	844 643	-418 624
- dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes	49 994	35 439	14 554
- clients créditeurs	49 994	35 439	14 554
Fournisseurs	2 896 095	3 036 470	-140 375
- fournisseurs d'exploitation	2 890 187	3 015 334	-125 146
- fournisseurs d'immobilisations	5 907	21 137	-15 229
Dettes fiscales et sociales	2 969 354	1 980 280	989 074
- dettes provisionnées personnel	1 154 107	863 431	290 676
- charges à payer organismes sociaux	608 615	510 777	97 838
- Etat Impôt société	825 974	253 481	572 493
- Etat TVA	334 026	302 628	31 397
- Etat charges à payer	16 951	20 281	-3 330
- Créditeurs Divers	29 682	29 682	0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 411 317	1 504 258	-92 941
TOTAL BILAN PASSIF	70 952 758	70 056 044	896 714

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION

STATIONNEMENT	au	Exercice 2022		au
	01 / 01	augm.	dimin.	31 / 12
PROVISIONS POUR LITIGES	1 454 396	0	95 243	1 359 153
- Litiges prudhommaux	615 547		95 243	520 304
- Litige OXYPARC	775 848			775 848
- Litige DERIEN	63 000			63 000
PROVISIONS pour risques et charges	2 572 379	1 121 360	569 129	3 124 610
- Médaille Travail	3 450		200	3 250
- Travaux mise en Sécurité parking Méjanes	2 000 000			2 000 000
- travaux guidage à la place Rotonde	119 100		119 100	0
- réparation eaux usées Rotonde	13 250		13 250	0
- travaux refection Rotonde	13 000		13 000	0
- peinture Rotonde		390 466		390 466
- relamping Rotonde		245 560		245 560
- relamping Bellegarde		46 775		46 775
- relamping Carnot		57 450		57 450
- relamping Signoret		28 530		28 530
- réparation eaux usées tous parcs	47 310	28 090	47 310	28 090
- travaux refection tous parcs	85 440	41 050	85 440	41 050
- travaux peinture tous parcs	290 829	283 439	290 829	283 439
TOTAL	4 026 775	1 121 360	664 372	4 483 763

Détails comptes de résultat STATIONNEMENT - Exercice 2022

DEBIT		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 050
- S/opération de gestion	3 050	
. Indemnité Dpt BDR suite litige.....	1 500	
. Remboursements suite litige clients.....	1 550	
- S/opération en capital	0	
- S/dotations provisions	0	

CREDIT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 440
- S/opération de gestion	0	
- S/opération en capital	3 440	
. Remboursements Assurances reçus suite sinistres - Rotonde	1 300	
. Remboursements Assurances dégat des eaux bureau Pasteur	1 224	
. Vente 4 scooters	917	
- S/reprises de provisions	0	
TRANSFERT DE CHARGES		1 035 301
- Indemnité Perte exploitation Mignet.....	565 359	
- remboursement indemn.retraite.....	141 789	
- remboursement salaires Conseiller prudhomme et assist salarié	17 168	
- remboursement frais formation	5 110	
- partie privée Méjanes.....	268 390	
- partie privée Carnot.....	6 896	
- partie privée Mignet.....	4 901	
- partie privée Signoret	12 000	
- Diablines - consommation électrique.....	9 053	
- HPP - Refacturation fournitures.....	4 636	